



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



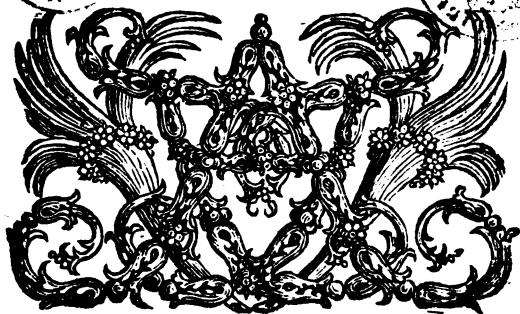
Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio SS.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

Septembre 1679.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
ruë Merciere.

M. DC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE LIBRAIRE

AU LECTEUR.

 *E Vous donneray, sans
manquer, l'Histoire de
la Ville & de l'Estat
de Geneve dans quin-
ze jours, ainsi que je vous l'ay pro-
mis, elle se distribuera avec l'Ex-
traordinaire de Juillet, ainsi vous
en pouvez faire prendre par vos
amis à Lyon. Les Mercurès se
vendront toujours, sçavoir, ceux
de 1677. douze sols le Volume,
ceux de 1678. & 1679. vingt sols
& les Extraordinaires aussi trente
sols le Volume sans marchander.*

ã ij

*L'on distribue aussi les Nouvel-
les Découvertes de Medecine tous
les Mois pour six sols , & aussi les
Journaux des Sçavans pour six
sols.*

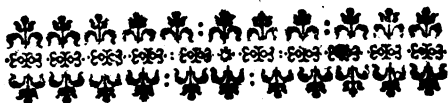
LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Septembre.

A Mours des Grands Hom-
mes, de Mademoiselle de
Ville-Dieu, 12. 4. vol. relié en
deux.

L'Histoire d'un Esclave.



TABLE



T A B L E

D E S M A T I E R E S

contenuës dans ce Volume.



<i>VANT-propos,</i>	1
<i>Madrigal,</i>	6
<i>Election des nouveaux Eche-</i> <i>vins,</i>	7
<i>Ce qui s'est passé à l'Academie Fran-</i> <i>çoise le jour de la distribution des</i> <i>Prix,</i>	9
<i>Mort de Mademoiselle de Mormant,</i>	
13	
<i>Le Vieillard & l'Asne, Fable,</i>	18
<i>Baptême du Fils de Monsieur le Comte</i> <i>de Conflans, tenu par Monseigneur le</i> <i>Dauphin,</i>	20
<i>Mariage de Monsieur le Duc de Cade-</i> <i>ronsse,</i>	22
<i>Mariage de Monsieur le Comte de Mail-</i> <i>leurier avec Mademoiselle de Mon-</i> <i>thelon,</i>	24

T A B L E.

<i>Ce qui s'est passé à la Reception de Monsieur de Molondin dans le Gouvernement des Villes , Chasteaux , Pais , Comtez , & Souverainetez de Neuchastel,</i>	27
<i>Billet sur une Proposition du dernier Extraordinaire ,</i>	34
<i>Réjoüissances faites aux Gobelins,</i>	35
<i>Retour de Monsieur Colbert l'Ambassadeur , ses Emplois , & sa Reception dans la Charge de President à Mortier ,</i>	41
<i>Honneurs rendus à Son Altesse Serenissime en Bourgogne , à Lyon , & en Bresse,</i>	46
<i>Monsieur le Marquis d'Entremons est reçu Lieutenant de Roy de Bresse au Parlement de Dijon.</i>	74
<i>Belle Assemblée aux Eaux de Vichy ,</i> <i>ibid.</i>	
<i>Mort de Madame la Princesse de Guimené ,</i>	76
<i>Sonnet ,</i>	81
<i>Histoire de la mort de cinq Jesuites , & de l'Avocat Langborne , condamnez à Londres , & ce que chacun de ces Peres a dit en mourant ,</i>	82
<i>Mort de M. de Vienne-Busseroles,</i>	102
<i>Mort</i>	

T A B L E.

<i>Mort de Monsieur le Camus des Touches,</i>	103
<i>Mort de Madame de Saintot,</i>	ibid.
<i>Mort de Monsieur le Comte de Brigueil,</i>	
<i>Fils de Monsieur le Marechal de Humieres,</i>	ibid.
<i>Devises,</i>	104
<i>Le Roy donne à Monsieur l'Abbé Regnier l'Abbaye de S. Laon de Thonnars,</i>	
	105
<i>Entrée du Port de Dunquerque portée en un autre lieu,</i>	ibid.
<i>L'Amant invisible, Histoire,</i>	109
<i>Mort de Monsieur le Cardinal de Retz,</i>	
	121
<i>Mariage de Monsieur le Marquis de Seignelay avec Mademoiselle de Maignon,</i>	135
<i>Madrigal inpromptu de Madame le Camus,</i>	153
<i>Réponse faite inpromptu par Monsieur le Duc de S. Aignan,</i>	154
<i>Arrivée de Madame la Duchesse d'Osna- brug en cette Cour,</i>	155
<i>Mort de Monsieur le Comte de Toulon- geon,</i>	161
<i>Tout ce qui s'est passé depuis le jour de la Cérémonie du Mariage de la Reyne</i>	
	à iiiij

T A B L E.

<i>d'Espagne, tant à Paris qu'à Fontainebleau, jusques à son départ de la Cour, avec les Harangues qui luy ont esté faites,</i>	162
<i>Course faite dans la Plaine de Madrid,</i>	235
<i>Explication des deux Enigmes en Vers,</i>	236
<i>Enigme,</i>	237
<i>Autre Enigme,</i>	238
<i>Noms de ceux qui ont expliqué l'Enigme en figure.</i>	239

Fin de la Table.

EX

EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé E. COUTEROT. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
30. Septembre 1679.*

Avis pour toujours.

ON prie ceux qui enverront des Memoires où il y aura des Noms propres , d'écrire ces Noms en caracteres tres-bien formez & qui imitent l'Impression , s'il se peut , afin qu'on ne soit plus sujet à s'y tromper.

On prie aussi qu'on mette sur des papiers differens toutes les Pieces qu'on enverra.

On reçoit tout ce qu'on envoie, & l'on fait plaisir d'envoyer.

Ceux qui ne trouvent point leurs Ouvrages dans le Mercure , les doivent chercher dans l'Extraordinaire; & s'ils ne sont dans l'un ny dans l'autre , ils ne se doivent pas croire oubliez pour cela. Chacun aura son tour , & les premiers envoyez seront les premiers mis, à moins que la nouvelle matiere qu'on recevra ne soit tellement du temps , qu'on ne puisse differer.

On ne fait réponse à personne, faute de temps.

On

On ne met point les Pieces trop difficiles à lire.

On recevra les Ouvrages de tous les Royaumes Etrangers , & on proposera leurs Questions.

Si les Etrangers envoient quelques Relations de Festes ou de Galanteries qui se seront passées chez eux , on les mettra dans les Extraordinaires.

On prie qu'on affranchisse les Ports de Lettres , & qu'on les adresse toujours chez le Sieur Amaulry , & il est inutile d'en envoyer sans payer le Port , puisqu'ils ne paroîtront pas autrement.

On ne met point d'Histoires qui puissent blesser la modestie des Dames, ou desobliger les Particuliers par quelques traits satyriques.

On a beaucoup de Chançons. Elles auront toutes leur cours, si on apprend qu'elles n'ayent pas esté chantées. C'est pourquoy si ceux par qui elles ont esté faites, veulent qu'on s'en serve, ils les doivent garder sans les chanter & sans en donner de copie jusqu'à ce qu'ils les voyent dans le Mercure.

Avia

Avis pour placer les Figures,

LE Feu d'artifice doit regarder la page 38.

L'Air qui commence par *Aimables Lieux, paisible Solitude*, doit regarder la page 155.

Les Médailles doivent regarder la page 234.

L'Enigme en figure doit regarder la page 239.



MERCU



MERCURE GALANT.

SEPTEMBRE 1679.



V o y que depuis un
An & demy, les Ar-
ticles de mes Lettres
que vous avez le
plus estimez, ayent esté fort sou-
vent sur le sujet de la Paix ; le
Roy l'ayant donnée à ses Enne-
mis, & procurée en divers temps
à ses Alliez, cette Paix n'estoit
point encor générale, & ce n'est
que par le Traité qui vient

Septembre 1679.

A

d'estre signé entre la France, la Suede, & le Dannemarc, que ce grand ouvrage se trouve entierement consommé. Il ne peut l'estre, qu'il ne soit en mesme temps vray de dire que la gloire de LOUIS LE GRAND est montée au plus haut point, puis que nous n'avions pas encor vu de Princes assez modérez pour joindre le nom de Pacifique à celuy de Conqué rant. Si le Roy a mérité l'admiration de tous les Siecles, en donnant la Paix à ses Ennemis, il ne la mérite pas moins parce qu'il a fait pour ses Alliez. Lisez l'Histoire, Madame. Ny dans l'ancienne, ny dans la moderne, vous ne trouverez point d'exemples pareils. Il a d'abord cédé beaucoup de Places qu'il pouvoit garder, afin que les Princes qui en avoient

con

conquis sur eux, eussent moins de peine à les rendre; ce qu'ils pouvoient faire sans aucune honte, puis qu'il ne peut estre que glorieux d'imiter le plus grand Prince qui fut jamais. Il n'en est pas demeuré là. Après avoir cédé des Places; après avoir employé les Ambassadeurs, afin que par leurs négociations ils fissent restituer celles qui avoient esté prises sur les Alliez; après leur avoir donné de quoy fournir aux frais de la Guerre, au lieu de goûter le même repos dont presque toute l'Europe jouissoit par Luy, & de s'épargner les sommes immenses que coûtent les grandes Armées à entretenir, il a toujours conservé un nombre considérable de Troupes en faveur de ces mêmes Alliez. Il a fait plus. Il

A ij

les a fait marcher à leurs secours, & leur a fait faire deux cens lieues avec une incroyable dépense. La fatigue d'un si long Voyage ne les a pas empêchées de vaincre. Elles ont cherché les Ennemis. Elles les ont joints sans reprendre haleine ; & comme il suffisoit de les joindre pour remporter la victoire , elles en ont d'abord triomphé. On peut aisément juger que ces Troupes qui avoient combattu contre un monde d'Ennemis , la Paix estant faite avec la plupart, estoient en pouvoir d'accabler les Souverains qui s'obstinoient à ne pas vouloir accepter ce que le Roy leur avoit offert. Cependant ce Grand Prince n'a pas voulu se servir de ses avantages. Dès qu'ils ont parlé de satisfaire ses Alliez , il a consenty à les écouter

GALANT.

ter, & n'a rien voulu pour Luy, quoy qu'il fust en état de tout prendre. Toûjours vainqueur & toûjours modéré, il s'est contenté d'avoir employé ses armes, afin que le grand Ouvrage de la Paix générale se terminast. Il s'est achevé, & ceux qui n'estoient ses Ennemis qu'à cause de ses Alliez, n'ont voulu que Luy pour Arbitre de leurs interests. Ils ont demandé que leur Paix fust signée dans sa Cour; & en restituant des Places qu'il les obligeoit Luy seul de rendre, ils n'ont pas laissé de l'admirer. Admirons le aussi, Madame, & disons qu'un Prince qui garde une si exacte fidelité pour ceux qu'il reçoit dans son Alliance, est digne de commander à toute la Terre. Cette Paix fut signée à Fontainebleau le deuxiême de ce

A iij

6 MERCURE

Mois par Monsieur de Pomponne
Ministre & Secrétaire d'Etat, &
par Monsieur de Meyerkron-En-
voyé Extraordinaire de Danne-
marc. Voicy un Madrigal qui
vient de paroistre sur ce sujet. Il
est de Mademoiselle Leon de
Dreux.

LA FRANCE A L'EUROPE, SUR LA PAIX.

Europe, quel bonheur ! Il est bien à
propos
De louer de mon Roy la bonté sans égaler,
Vous avez maintenant une Paix géné-
rale,
Et l'auguste LOUIS pour vous mettre
en repos,
Partageant son amour, sans partager sa
gloire,
Vous donne cette Paix, & garde la
Victoire.

Ma

Ma dernière Lettre n'ayant pu contenir toutes les Nouvelles de l'autre Mois, je fus obligé de remettre beaucoup d'Articles, dont je me suis engagé de vous parler. Celuy de l'élection des nouveaux Echevins est du nombre. Vous sçavez, Madame, qu'il n'y en a jamais que quatre, qu'ils sont Echevins pendant deux ans, qu'on n'en élit que deux à la fois, & que les deux plus anciens sortent pour faire place aux nouveaux. Cette élection se fait tous les ans huit ou dix jours avant la Feste de S. Loüis. Ceux qui ont quitté cette année, sont Mr de Vinx Conseiller de Ville, & Monsieur Mayeux Avocat en Parlement. Ils ont fait leurs Remercîmens à l'Assemblée, & s'en sont tres-bien acquitez. Elle avoit esté ouverte

8 M E R C U R E

par un fort beau Discours que fit Monsieur de Pommereüil Prevost des Marchands. Les deux nouveaux Echevins que l'on a éleus, sont Mr Gilot Conseiller de Ville, & Mr Croisy Eleu en l'Election de Paris. Ils ont esté prester le Serment entre les mains du Roy, conduits par Monsieur du Bois-Bosquet Procureur General en la Cour des Aydes, qui luy rédit compte de l'élection, & luy porta le Scrutin. Il s'érendit sur les grandes Actions de Sa Majesté, & fit un Discours si fort & si remply d'éloquence, que le Roy dit qu'il n'en avoit guère entendu d'aussi beaux.

Comme cette matiere est intarissable, elle a esté traitée depuis ce temps là par de grands Hommes, dans un jour celebre pour Messieurs de l'Académie
Fran

Françoise. Vous voyez bien que je parle de celui de S. Louis. Il y a déjà quelques années que ce jour là cette illustre & sçavante Compagnie fait faire un Panégyrique de Sa Majesté, en forme de Sermon, dans la Chapelle du Louvre. Elle choisit toujours pour cela un Prédicateur dont la haute réputation réponde à la grandeur du Sujet. Vous jugez bien qu'il doit estre des plus estimez, pour prêcher devant un Corps qui est tout Esprit. Mr l'Abbé de la Broûe, nommé à l'Evesché de Mirepoix, s'en est acquité cette année, avec un succès qui a dignement rempli l'attente que ces Messieurs en avoient. L'aprèsdînée l'Académie s'estant assemblée, fit la distribution des Prix qu'elle donne tous les deux ans à pareil jour. Le Sujet du premier,

A V

qui est celuy de la Prose, étoit sur *la fausse & la vraie humilité*. La Piece qui remporta le Prix estoit de Monsieur l'Abbé Savary Chanoine de Saint Maur, & fut leuë par Monsieur l'Abbé de Lavan devant une Assemblée aussi illustre que spirituelle. Je croy vous avoir déjà dit dans quelque une de mes Lettres, que Monsieur de Balzac a laissé un fonds pour donner ce Prix tous les deux ans. On l'appelle le Prix de l'Eloquence. Le Sujet de celuy des Vers, estoit sur *ce que les Conquestes du Roy l'ont rendu facile la Paix*. Monsieur l'Abbé du Jary Amboumois, remporta le Prix. Ses Vers furent lus par Monsieur le Clerc, & reçurent de tres grands applaudissemens. Ce Prix est donné par un des plus illustres, & des plus honnestes Hommes

mes

GALANT. 11

mes de l'Académie. Il y a peu de Personnes en France à qui sa réputation ne soit connue, & ce n'est pas sans contrainte que je défère à la modestie qui luy fait cacher son nom. Après qu'on eut leues ces Pièces, Messieurs de l'Académie de Soissons, qui sont associés à celle de Paris, & qui par cette raison doivent leur envoyer tous les ans deux de leurs Ouvrages, ayant choisy deux Personnes de leur Corps pour les apporter, ces deux Messieurs en firent eux-mêmes la lecture. Le premier estoit un Panegyrique du Roy, dans lequel estoient renfermées avec beaucoup d'ordre, toutes les grandes Actions de ce Monarque. Le second estoit une Eglogue, sur le sujet de la Guerre, & de la Paix. Monsieur de Besons Conseiller d'Etat, Directeur

recteur de l'Académie, leur dit ensuite en peu de paroles, mais avec beaucoup de justesse, *Que puis que pendant la Guerre leurs Muses n'estoient pas demeurées oisives, il y avoit lieu d'esperer qu'elles n'auroient pas moins d'ardeur à s'occuper pendant la Paix.* Ce Compliment achevé, Monsieur l'Abbé Tallemant le jeune, dont l'éloquence est connue, & qui ne parle pas avec moins de hardiesse & de bonne grace, qu'il écrit fortement & avec justesse, fit un autre Panegyrique du Roy, où il se proposa seulement de louer la modération qui luy avoit fait donner la Paix à l'Europe. Il y réussit à son ordinaire, c'est à dire, qu'à peine les fréquens applaudissemens luy laisserent le temps de parler. Comme on ne pouvoit plus rien entendre

tendre qui fust auffi beau, l'Assemblée se fépara en donnât mille loüanges à cet illustre Orateur.

Il est difficile, Madame, que vous n'ayez entendu parler de l'aimable Mademoiselle de Mormant. Elle est morte depuis environ un mois, regrettée de toutes les Personnes qui l'ont connue, & particulièrement de Monsieur de Breteüil, Lecteur de la Chambre du Roy, qui en est demeuré inconsolable. Elle estoit sa Cousine germaine, mais il tenoit à elle par des nœuds bien plus forts que par ceux du sang. Ils s'aimoient l'un l'autre depuis onze ans, & il déclara quelques heures avant qu'elle expirast, qu'il y en avoit cinq qu'elle estoit sa Femme. De pressantes raisons de fortune & d'établissement, les avoient obligez de cacher leur

Maria

Mariage. Il en est resté une Fille âgée de quatre ans, Les Parens de l'un & de l'autre costé, qui sont des plus illustres Maisons de la Robe, l'ont veüe avec plaisir, & l'on espere qu'elle réunira un jour en sa personne le mérite de son Pere, avec tout ce que sa Mere avoit de vertu & de beauté. Je ne vous feray point le Portrait d'un Homme aussi connu que Mr le Breteuil. Il est entré si jeune dans les grandes Affaires, & il y a paru avec tant d'éclat, qu'on peut dire qu'à trente ans il a acquis toute la réputation que les plus habilles & les plus fameux peuvent attendre à soixante. Mademoiselle de Mormant n'auroit pas moins fait de bruit, si la conjoncture où elle se trouvoit luy eut permis de paroistre de mesme. Elle estoit jeune, estimée

mée

mée de tous ceux qui avoient quelque commerce avec elle, & digne d'estre aimée de tout le monde. Aussi peut-on dire à son avantage, qu'elle faisoit honneur à son Sexe de toutes manieres. Ce n'est pas qu'elle fust regulierement belle, ny que tous ses traits eussent le dernier achevement; mais elle avoit un air si ébloüissant, & tant de beautés qui luy estoient particulieres, qu'on ne pouvoit la voir sans la trouver belle par excés. Cet amas de charmes sensibles estoit soutenu par tant de courage, de jugement, de sincerité, d'exactitude, d'honnesteté, de force, & de tout ce qui peut former une grande Ame, qu'il y eust eu en elle assez dequoy faire le plus honneste Homme de son Siecle, si elle n'en eust pas esté une des plus.

plus honnestes Femmes. Il y avoit sept ans qu'elle demouroit dans un Convent, pour satisfaire à sa vertu plus qu'à toute autre chose. Son Parloir estoit le Reduit des plus honnestes Gens de Paris. Elle n'avoit d'Ennemis que l'Envie & la Jalousie, & sa vie n'a jamais esté exposée qu'à ces sortes de medisances que le merite fait naître, & qui s'attachent indispensablement à la Vertu. Avec des qualitez si rares on eust dû esperer qu'elle auroit plus de droit sur la vie qu'une autre Personne. Elle estoit mesme sur le point de paroître dans le monde, comme elle devoit. Son Mariage alloit estre déclaré, & Mr de Breteüil avoit presque surmonté toutes les raisons qui les tenoient l'un & l'autre depuis si longtemps dans le deguisement &

dans

dans la contrainte , quand la mort a cruellement renversé toutes les belles esperances d'un Couple si achevé & si parfaitement assorty.

Vous m'avez paru assez contente de quelques Fables que je vous ay déjà envoyées. En voicy une nouvelle qui ne vous déplaira pas. C'est la quinzième dū premier Livre de Phédre. Celuy qui s'est diverty à la traduire, est de Dijon. Elle a ce tour aisé & naturel que vous avez remarqué dans tout ce que je vous ay fait voir de luy.



LE VIEILLARD
ET L'ASNE.
FABLE.

UN timide Vieillard,
Qui peut-être en son temps ne fut que
trop gaillard,
Passant pres d'un Village en Brie,
(Brie, c'est pour rimer,) laissoit paître
à sangré
Son Asne dans un Pré,
Tandis que luy couché dessus l'herbe
fleurie,
Dormoit tranquillement, & ronfloit de
bon cœur.
Il dormit peu ; car par malheur
Ayant en toûjours l'ame assez mal aguer-
rie,
Il se sentit saisi tout-à-coup de frayeur,
Au bruit que faisoit le ravage
De quelques Troupes de Soldats,
Qu'il vit de loin avancer à grands
pas.

Le

Le bon Homme tremblant , se lève , &
prend courage.

Il exhorte son Asne à grands coups de
baston,

D'abandonner là le Chardon,

Et de doubler le pas pour gagner le Vil-
lage ,

Craignant de tomber dans les mains

D' ces Soldats , Voleurs de grands Cha-
mins.

Mais notre Asne chargé de deux Sacs
de Farine,

Allant toujours son train , & marchant
gravement,

S'adressant au Vieillard , non sans faire
la mine,

Luy fit ce compliment.

Si l'Ennemy sur nous enfin peut avoir
prise,

Mon Maître, dites-moy, croyez-vous
franchement

Qu'il me dût faire encor porter quel-
que Valise,

Ou quelqu'autre nouveau Paquet ?

Non, répond l'Homme à barbe grise.

Que m'importe-t-il donc , dit ce ruste
Baudes,

A

A quel Maistre je sois, si comme à l'ordinaire

Je dois toujours porter ma charge, & qu'ay-jé à faire

De courir pour vous le galop ?

A vostre avis, cet Asne estoit-il sorti pas trop.

La morale de cette Fable

N'est souvent que trop véritable.

Quand dans les changemens d'Etat

La misere devient commune,

Le Riche y perd le plus, & son destin s'abat;

Mais celui qui n'a rien, & qui vit sans éclat,

Peut bien changer de Maistre, & non pas de fortune.

En vous parlant de ce qui s'est fait le jour de S. Louïs, j'ay oublié de vous dire que ce mesme jour, Monseigneur le Dauphin fit l'honneur à Messire Robert-Anne, Comte de Conflans, Chevalier, Seigneur de Bestin, d'Hériville, &c. demeurant à la Main-ferme,

ferme, près Rofoy en Thierache, & à Dame Anne-Charlotte de Bouchel sa Femme, d'estre Parrain de Louïs leur Fils aîné. Madame estoit la Marraine. Le Baptisme fut fait dans la Chapelle du Vieux Chasteau de S. Germain, par Monsieur l'Evêque de Condom, à la fin de la Messe de Sa Majesté. Madame la Comtesse de Conflans, Mere de celui pour qui se faisoit la Cerebmonie, Madame la Baronne de Conflans Douairiere son Ayeule, & Madame d'Isault sa Tante, estoient presentes. Aussitost que le Baptisme fut fait, Monseigneur le Dauphin envoya à Madame la Comtesse de Conflans le Bouquet d'honneur, qu'on luy avoit donné à cause de la Feste de ce jour. Je ne vous

dis

dis rien de la Maison de Conflans. Tout le monde sçait qu'elle est une des plus illustres & des plus anciennes du Royaume, & qu'elle a des Alliances très-considérables.

Monsieur le Duc de Cadrouffe, Fils de feu Messire François Daecfane, Marquis de la Tore, & de Dame Marie de Gordes, a épousé Mademoiselle de Rambure, Fille de feu Charles Sire de Rambure, & de Dame Marie Bauru de Nogent. Ce Mariage se fit à Nogent le Roy le 22 de l'autre mois, en présence de plusieurs Personnes de qualité, & entre autres de Monsieur le Marquis de Maulevrier-Colbert, de Madame sa Femme, de Messieurs les Chevaliers de Nogent & de Lauzun, de Monsieur de Tambonneau, de Madame

dame de Rambure, & de Madame la Marquise de Rannes. Madame la Comtesse de Nogent, Tante de la Mariée, regala la Compagnie d'un magnifique Soupé, où la propreté & la politesse ne se firent pas moins remarquer que l'abondance. Les Habitans de Nogent n'étant pas accoustumés à voir des Mariages aussi importants, accoururent en foule à cette Ceremonie. Quoiqu'elle se fît la nuit, il y avoit un si grand nombre de Flambeaux, que l'Eglise en estant toute éclairée, ils ne se trouverent pas moins charmez de la beauté & des manieres modestes de la Mariée, qu'ils le furent de la taille aisée du Marié, & de l'air majestueux qui l'accompagne.

Trois jours auparavant; c'est à dire le 19. du mesme mois, il s'estoit

s'estoit fait icy un autre Mariage que je ne vous puis laisser ignorer. C'est celuy de Monsieur le Comte de Maulevrier avec Mademoiselle de Monthelon, Fille de monsieur de Monthelon qui estoit maistre d'Hostel ordinaire de la feuë Reyne, mere de Sa Majesté. La naissance des deux Parties est trop illustre pour ne vous en rien dire. Monsieur le Comte de Maulevrier tire son extraction de l'ancienne maison du Faÿ en Normandie, qui a possédé pendant plusieurs Races la Charge de Bailly de Roüen, qui est le premier Bailliage de cette Province. Il est Fils de feu monsieur le Comte de Maulevrier, qui à l'imitation de ses Ancestres a passé toute sa vie dans les Armes. Il commanda une Compagnie d'ordonnance de cent

Che

Chevaux , puis un Regiment d'Infanterie sous le Regne de Louis XIII. & enfin le Roy d'apresent l'honora du Brevet de Marechal de Camp de ses Armées. Cette maison se trouve alliée avec celles de Vantadour, de S.Géran, de Bauvilliers-S.Aignan , d'Allégre, de Belle-fond, de Foüilleuse de Flavacour, & de Chaumont. Mademoiselle de Monthelon, aujourd'huy Madame de Maulevrier, est aussi d'une des meilleures Familles du Royaume. Elle prend son origine de l'ancienne maison de Monthelon , qui porte ce nom d'une Chastellenie considerable, située pres d'Autun en Bourgogne. Les Emplois de guerre qu'ont eu ses Predecesseurs, ne sont pas oubliés dans l'Histoire. On y voit que dans la Bataille d'Azincourt don.

Septembre 1679.

B

née en 1415. Tristan de Monthelon fut tué en combatant pres le Duc de Brabant & le Comte de Nevers, Freres puînez de Jean Duc de Bourgogne, sous lesquels il commandoit toute leur Cavalerie. On y voit encor que Charles de Monthelon rendit de tres-sigalez services à la Religion sous le Grand-Maistre d'Aubusson son Oncle maternel, en la defense de la Ville de Rhodes assiegée par les Turcs sous Mahomet II. en 1480. Cette maison a cet avantage , que si dans son Origine elle a suivy la Profession des Armes avec gloire, elle n'a pas été moins chargée d'honneur dans la Profession de la Robe, qu'elle a embrassée depuis. Il n'en faut point d'autre témoignage que les applaudissemens avec lesquels François de Monthelon,

thelon , Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, a rempli la Charge de President à Mortier, & en suite le Poste illustre de Garde des Sceaux de France , dont il presta le Serment entre les mains du Roy Henry III. Il laissa un Fils heritier de ses vertus, & qui luy succeda dans ses Dignitez.

Madame la Duchesse de Nemours persuadée depuis fort lōg-temps du merite de Mr de Molondin , & du veritable attachement qu'il a pour ses interets & pour son service, l'a pourveu du Gouvernement des Villes, Châteaux, Pais, Comtez, & Souverainetez de Neuchâtel , & de Valangin. C'est assurément ce qu'il y a de plus beau en Suisse , ce Gouverneur ayant des Privileges que les autres n'ont point , puis qu'en l'absence du Souverain , il

donne grace, & des dispenses de mariage à ceux de la Religion, dans l'étendue de son Gouvernement. Monsieur de Molondin est d'une maison tres-considerable, & tres-ancienne. Son Nom est celuy d'une Ville du País de Vaud, appelée Stavayé, dont ses Predecesseurs étoient autrefois Seigneurs, & mesme Gouverneurs de tout ce País. Mr de Molondin son Pere & d'autres de sa maison, ont presque toujourns servi la France; & encor aujourd'huy le Colonel du Regimēt des Gardes Suisses, & deux autres Officiers de ce mesme Regiment, portent le mesme Nō & les mesmes Armes.

Le jour ayant esté arresté au 10. de Juillet pour la Reception de celuy dont je vous parle au Gouvernement de Neuchastel, possédé il y a déjà longtemps par
ses

ses Ancestres, par Mr de Molondin son Pere, & par Monsieur de Lully son Oncle, plusieurs de ses Parens & de ses Amis qui sont tous des plus confiderez des Cãtons du voisinage , le joignirent dans la maison de Crecy, à deux heures de Neuchastel , où il les reçut magnifiquement. La Santé du Roy , & ensuite celle de Madame de Nemours , y furent beuës solemnellement au bruit des Salves de Boëtes & de Mousquetades. Le lendemain de fort grand matin , ce nouveau Gouverneur fut encor joint par Mrs de Neuchastel au nombre de cinquante ou soixante des principaux , fort bien montez & en tres-bon ordre. L'un d'eux qui estoit Conseiller d'Etat, portant la parole , luy témoigna au nom du Corps la joye qu'on avoit de

tomber entre les mains d'une aussi grande Princesse que Madame la Duchesse de Nemours, & l'augmentation que cette joye recevoit par le choix qu'elle avoit fait de sa Personne pour les gouverner en son absence. Monsieur de Molondin repondit avec beaucoup d'honnesteté à celle qu'on luy faisoit, & partit de Crecy, accompagné de pres de deux cens chevaux. Il fut salué en chemin de plusieurs Pelotons de mousquetaires, & en abordant Neuchastel, par un gros Bataillon qui estoit sorty de la Ville, d'où l'on tira en suite plusieurs volées de Canon. Il fut complimenté à la Porte par les quatre Ministraux (on les appelle ainsi en ce Pais-là) & apres leur avoir repondu avec sa civilité & son habilité ordinaire, il alla au Château

teau où Mr de la Martiniere le reçut. C'est un Gentilhomme de Poitou , attaché au service de Madame de Nemours en qualité de Premier Ecuyer. Apres cela on tint Conseil, & on s'assembla dans une grande Salle, où les Provisions du Gouvernement furent présentées par Monsieur de la Martiniere , qui avant que de les mettre entre les mains du Secrétaire du Conseil d'Etat, dit que le Roy ayant donné la Curatelle des Biens de la maison de Longueville à Madame la Duchesse de Nemours , cette Princesse avoit crû ne pouvoir faire un plus digne choix que celui de Monsieur de Molondin pour le Gouvernement de Neuchastel. En suite ces Provisions furent leuës par ce Secrétaire, & Monsieur de Molondin ayant presté le ser-

ment dans la forme accoustumée, fit un tres-beau Discours sur la justice du Roy, sur l'obligation qu'il avoit à Madame de Nemours, & sur le zele qu'il auroit toujours pour repondre de tout son pouvoir à ce qu'elle devoit attendre de luy dans le gouvernement des Peuples qu'elle luy faisoit la grace de luy commettre. Le plus ancien Conseiller d'Etat luy repondit, & sitost qu'il eut cessé de parler, quatre ou cinq grandes Tables furent servies à plus de cent cinquante Personnes, avec autant d'ordre que d'abondance. On y beut à la fanté de Sa Majesté, & à celle de Madame de Nemours, avec les mesmes solemnitez qu'on avoit fait à Crecy. La decharge du Canon y fut ajoûtée.

Non seulement Neuchastel
&

& toutes ses dependances , ont témoigné une tres-grande joye de cet établissémēt, mais encor la Ville de Stavayé qui en est à quatre ou cinq lieuës , de l'autre côté du Lac. Le plaisir de marquer son respect à celuy qui descend de ses anciens Seigneurs , luy en a fait faire une Feste qu'elle a celebrée par des Feux de joye , par des Salves de Canon , de Boëtes, & de Mousquetades , & par tout ce qui a accoûtumé d'accompagner les réjouiissances extraordinaires. On ne doute point que Mr de Molondin ayant beaucoup de bien, de naissance, & de merite , ne soutienne avec un tres-grand éclat la belle Charge dont Madame de Nemours vient de le pourvoir.

Un Billet qui m'a esté envoyé depuis quelques jours, vous doit

B v

faire attendre de fort agreables choses. Vous allez sçavoir sur quelle matiere. Voicy ce que le Billet contient.

Parmy les Articles de vostre premiere Lettre , de grace , aimable Mercure , ne refusez pas de mêler un mot d'avis au galant Homme, Auteur d'une certaine Proposition de vostre dernier Extraordinaire. Elle porte que de tous les maux de l'amour , celui de n'estre point aimé est le moindre. Dites-luy , je vous prie , que j'ay une extreme joye d'avoir enfin trouvé quelqu'un de mon sentiment. Comme j'en ay de fort particuliers sur l'amour, & tres-diferens de tous ceux que je connois que les autres ont, je croy que celui qui s'est expliqué par vous d'une maniere si conforme à mon cœur , ressent encor les mesmes mouvemens que moy. Je
meurs

meurs d'envie de faire connoissance avec luy par vostre moyen. S'il accepte le party, je luy écriray sincerement tout ce que je pense. Je le prie d'y consentir, & de me répondre avec la mesme sincerité. Nos Lettres pour estre publiques, ne laisseront pas d'estre secretes & misterieuses. Je luy promets de luy apprendre la plus nouvelle maniere d'aimer dont il ait jamais entendu parler. Dès le premier Mercure, il pourra me faire sçavoir s'il se resout à lier commerce.

Je reviens à la Feste de S. Louis. Monsieur le Brun, premier Peintre de Sa Majesté, qui la solemnise tous les ans avec un zele particulier, fit chanter une Messe en Musique ce jour-là, dans la Parroisse de Saint Hyppolite. La composition de la Simphonie estoit de Monsieur

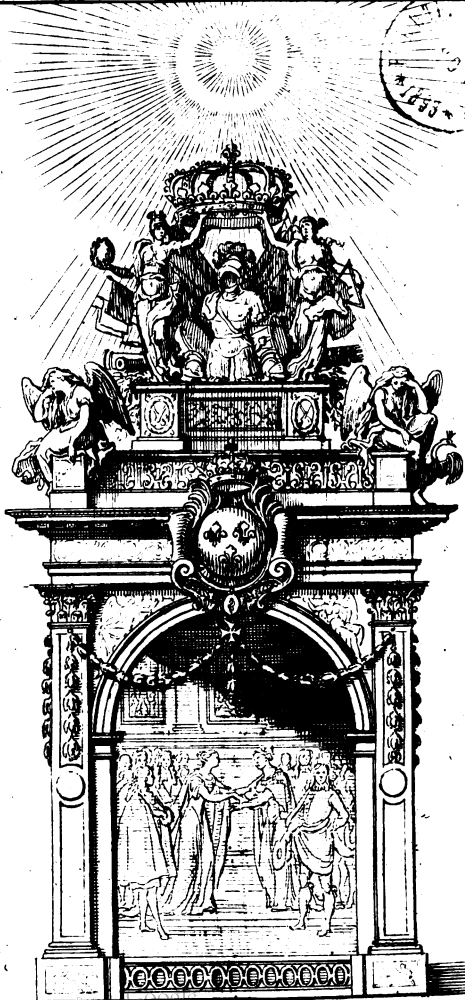
sieur Charpentier. L'Eglise se trouva toute tenduë des plus riches Tapisseries qui se fassent aux Gobelins. Elles representoiët l'Histoire du Roy , & furent admirées aussibien que la Musique, de tous ceux qui se rencontrent en ce lieu-là. On avoit préparé un Feu d'artifice pour tirer le soir , mais le mauvais temps le fit remettre jusqu'au Dimanche vingt-septième. Un grand Arc de Triomphe de vingt pieds de haut , & large à proportion , faisoit la decoration de ce Feu. Cet Arc estoit d'ordre Corinthien, fort riche, & orné de Peintures, de Bas Reliefs de couleur de Lapis sur des fonds d'or , & de Festons de feuilles d'Olive & de Laurier, entremêlés de Fleurs, avec des Figures allegoriques qui representoient les vertus heroïques

ques de Sa Majesté. L'Alliance de France avec l'Espagne, se voyoit peinte sous le Portique. Au dessous de l'Arc on avoit élevé un magnifique Trophée d'armes, environné de Palmes & de Lauriers , & ce Trophée estoit posé sur des Festons d'Oliviers & de Fleurs, pour faire entendre que la fin principale des Armes de nôtre invincible Monarque , avoit esté de donner une glorieuse Paix à l'Europe. Au dessous de ce Trophée estoit élevée une Couronne de bronze , soutenüe par quatre grandes Figures de huit pieds de haut, qui marquoient la Valeur , la Sagesse , la Justice , & l'Abondance ; Vertus qui font regner les Princes sur les cœurs de leurs sujets, & qui humilient l'Orgueil , l'Ambition , la Jalousie , & l'Envie de leurs Ennemis.

C'est

C'est ce qui estoit représenté par quatre Figures tristes & abatuës, qu'on avoit posées sur quatre Piedestaux, au dessous de l'entablement. Pour mieux concevoir toutes ces choses, vous n'avez qu'à jeter les yeux sur le Dessain de ce Feu que je vous envoie. Il a esté gravé par Monsieur le Clerc de la Maison des Gobelins, & de l'Académie Royale.

La Couronne dont je vous ay parlé estoit environnée de lumieres que l'artifice faisoit éclater, sans qu'on découvrist d'où elles venoient. Elle avoit pour Cimier un Soleil, qui tournant incessamment sur son centre, dardoit ses rayons de toutes parts, & remplissoit l'air & la terre de feux. Il estoit aisé d'en faire l'application à nostre incomparable Monarque, qui du centre de la
France,





France , donne la Loy à toute l'Europe , & porte le bruit de sa gloire par tout le Monde. Toute la Corniche & la Balustrade , au milieu de laquelle on voyoit briller les Armes du Roy, estoient bordées de Lances & de Pots-à-feu. On avoit mis un fort grand nombre de Fusées volantes derrière les quatre Figures qui paroissoient ainsi abatuës. Ces Fusées s'éleverent tout à coup jusqu'aux nuës , & remplirent l'air d'une infinité d'Etoiles & de Serpenteaux. Le bruit en fut grand , & sembla marquer le dépit & la colere de ces Monstres languissans , qui furent enfin devorez par le mesme feu qu'ils avoient produit. Ainsi il ne demeura que l'Arc de Triomphe , la Couronne , avec les quatre Figures qui la portoient, le Trophée, & le Soleil.

leil. Ce Feu avoit esté précédé d'une grande quantité de Boëtes, de Fusées volantes, & d'une Fontaine de Vin qui coula pendant quatre heures. Les Trompetes & les Hautbois furent de la Feste, & firent connoistre fort loin ce qui se passoit aux Gobelins. Toutes les Fenestres de cette Maison & des environs, estoient remplies de lumieres extraordinaires, qui ne contribuèrent pas peu à faire paroistre les Dames qui les occupoient, dans tout leur éclat. On donna ensuite une superbe Collation aux plus considérables des Conviez.

C'est par ces marques de zele que l'illustre Monsieur le Brun tâche à reconnoistre les graces qu'il reçoit du Roy. Sa Majesté est tellement convaincuë de son mérite, que pour en donner des
mar

marques publiques , Elle luy a fait expédier des Lettres de Noblesse en 1662. & luy a permis de remplir son Ecusson d'une Fleur de Lys d'or & d'un Soleil d'or en chef sur un champ d'azur. J'auray soin à l'avenir de vous instruire de tout ce qui se fera de beau aux Gobelins. Ce sera vous faire connoître autant de Chef-d'œuvres.

Je ne vous parlay point le dernier Mois du retour de Monsieur Colbert Ambassadeur Plénipotentiaire pour la Paix qui a esté faite à Nimégue. Il arriva le 13. d'Aoust à S. Denys , avec Madame Colbert sa Femme ; & le lendemain , il alla rendre compte au Roy de toute sa négociation depuis l'année 1675. qu'il partit d'icy pour son Ambassade. Sa Majesté luy marqua beaucoup de

de satisfaction de ses grands services ; & ayant esté ensuite saluer la Reyne & Monseigneur le Dauphin, il fut reçu de l'une & de l'autre avec des témoignages tous particuliers d'estime. Apres avoir rendu ces premiers devoirs , il s'acquitta des visites nécessaires pour sa Reception dans la Charge de Président à Mortier. Elle se fit quelques jours apres, toutes les Chambres estant assemblées & il prit séance au Parlement. Ce ne sera pas dans les fonctions de cette Charge qu'il trouvera dequoy se délasser de ses grands Emplois ; mais le repos n'est pas ce qu'il cherche. Ceux de sa Maison regardent le travail continuel comme un plaisir, parce qu'il contribue à la gloire de la France. Ils se font une félicité de leurs fatigues, & quelques

ques rudes qu'elles puissent estre, la joye qu'ils sentent à bien servir le plus digne Maistre qui fut jamais, leur en fait aisément oublier la peine. Ce n'est pas sans raison que je vous parle de leurs travaux. Vous en allez juger par le nombre des Emplois qui ont toujours demandé l'entiere application de Monsieur l'Ambassadeur Colbert.

Ils commencerent par deux Envoys, l'un vers le Pape, & l'autre en Pologne. En suite il exerça la Charge de Conseiller au Parlement de Mets, de Président au Conseil souverain d'Alsace, & de Président à Mortier audit Parlement. Il fut fait depuis Maître des Requestes ordinaire de l'Hostel du Roy, & alla deux fois en Bretagne, en qualité de Commissaire général de Sa Majesté,
aux

aux Etats tenus à Nantes & à Vitré. Nous l'avons veu Intendant des Generalitez de Poitou, de Touraine, d'Anjou, du Maine, & de Picardie. Il a esté Envoyé Extraordinaire du Roy à Cleves en 1665. où il contribua fort par son habileté & par sa prudence à la conclusion & signature du Traité de Paix entre les Etats Generaux des Provinces Unies & le feu Evesque de Munster. Il fut Intendant de l'Armée de Flandre, commandée par le Roy en personne en 1667. Cette même année on le fit Conseiller d'Etat semestre. Il l'a esté depuis ordinaire. En 1668. on l'envoya à Aix - la - Chapelle en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, & Plénipotentiaire pour le Traité de Paix qui y fut signé. Il alla en suite en Angleterre en la même

mc

me qualité d'Ambassadeur, & il y signa un Traité d'Alliance au nom du Roy, avec Sa Majesté Britannique. Depuis il a esté encor à Nimégue avec Monsieur le Marechal d'Estrade, & Monsieur le Comte d'Avaux, en la mesme qualité d'Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire. La Paix générale qui donne le repos à toute la Chrestienté, est un effet des divers Traitez qu'il a aidé à y conclure. Enfin apres tant & de si glorieux Emplois, Sa Majesté l'a pourveu de la Charge de Président à Mortier, qu'il exercera conjointement avec la Commission d'Intendant de la Généralité de Paris.

Il est temps, Madame, que je vous tienne parole sur un grand Article, en vous apprenant les
hon

honneurs qui ont esté rendus à Son Altesse Serénissime Monseigneur le Duc, dans son dernier Voyage en Bourgogne. Ce Prince joint un mérite si peu ordinaire à ce que la haute Naissance peut avoir de plus illustre, qu'il ne pouvoit moins attendre que l'applaudissement general des Peuples dans tous les lieux où il a passé. Il partit d'icy le 8. Juillet, & deux jours apres il se rendit à Rejane. C'est une Maison qui appartient à Monsieur l'Evesque d'Auxerre. Ce Prélat aussi illustre par ses grandes qualitez, que par l'éclat de sa dignité & de sa naissance, n'oublia rien de ce qui pouvoit marquer la joye qu'il avoit de son arrivée. Je ne puis vous le faire mieux connoistre, qu'en vous disant que la bonne chere se trouva également digne,

&

& de celuy à qui elle fut faite, & de celuy qui la fit. Madame Davigno, Femme du Lieutenant Général qui porte ce nom, aida à donner les ordres. Mademoiselle Davigno sa Fille estoit avec elle. C'est une Personne bien faite, jeune, d'une taille dégagée, qui se connoist finement en toutes choses, & qui se distingue encor plus par les charmes de son Esprit, què par les avantages de la Nature. Ce fut dans cette Maison que Monsieur Billard Président au Présidial, & Maire d'Auxerre, vint complimenter Monsieur le Duc. Il estoit suivy d'un bon nombre des principaux Bourgeois à cheval. Le Prevost des Marefchaux s'estoit déjà rendu à Rejane, & ce Prince en partit precedé des uns & des autres, pour aller à Auxerre, où le
mesme

mesme Monsieur Billard , Homme de beaucoup d'érudition donna de nouvelles marques de son esprit par un second Compliment. Tous les autres Corps rendirent aussi leurs devoirs à Monsieur le Duc , qui partit en suite au bruit du mesme Canon qu'on avoit fait entendre à son Entrée. Les Ruës estoient bordées d'une double haye de Bourgeois armez. Il reçut de pareils honneurs dans les petites Villes où il passa jusqu'à Châlons. Il y arriva le Samedy 15. du mois. Monsieur Joly Maire & Avocat de la Ville, & les Echevins accompagnez des Magistrats & de quatre-vingts des plus notables Bourgeois, allerent l'attendre à une lieuë de Châlons, aussi bien que Monsieur l'Evesque & Monsieur Bouchu Intendant de la

la Province. Apres qu'ils l'eurent complimenté , on s'avança vers la Ville, où Monsieur le Duc entra au bruit du Canon, & au milieu d'une double haye de Bourgeois rangez sous les armes , depuis les Capucins jusqu'à l'Evêché. Si-tost qu'il y fut , il reçut les Harangues de tous les Corps Séculiers & Réguliers , & alla en suite se promener à pied sur les Ramparts , & dans la Prairie le long de la Saône. Apres son Soupé , qui ne fut que de quelques Fruits en particulier, il prit le divertissement d'un Concert de Voix & d'Instrumens. On y chanta quelques Dialogues Italiens , de la façon du fameux Carissimi, avec un autre de la composition de Mr l'Abbé Mailly. Ces Dialogues se trouverent tellement du goût

Septembre 1679.

C

de Monsieur le Duc , qu'il en fit repéter beaucoup d'endroits. Le lendemain , qui estoit Dimanche , ce Prince apres avoir monté le matin à la Citadelle, traversé la Ville, visité le Rampart du Fauxbourg S. Laurens, & s'estre promené en Carrosse dans la Prairie qui est au delà de la Saône , se rendit sur les quatre heures dans un Bateau qu'on luy avoit préparé pour voir la Jousté sur l'eau. Tous les bords de la Riviere , & les Bastions de part & d'autre, estoient couverts d'un nombre extraordinaire de Peuples accourus à cette Feste des Bourgs & Villes des environs. Les Dames estoient dans le Bateau de Monsieur le Duc , ouvert par les deux costez , & proprement tapissé. Voicy de quelle maniere se fait cette Jousté. On fait
deux

GALANT. 51

deux Troupes égales des Combats. Ils sont couverts d'un large Ecu, & on les poste dans de petits Bateaux, ayant chacun une Lance de bois, de laquelle ils se choquent au milieu de la Course qui se fait avec toute la vitesse possible. Les Champions sont placez sur le derriere du Bateau. Ainsi le plus foible tombe necessairement dans la Riviere, & bien souvent tous les deux ensemble, quand ils se trouvent d'une force égale. Les Jousteurs qui avoient esté choisis pour donner ce divertissement à Mr le Duc, estoient fort proprement habillez à la Matelote, de Toile Indienne, avec quantité de Rubans aux couleurs de la Ville. Ils estoient quarante qui jouterent tous, & il y en eut quinze qui ne pûrent estre renversez dans l'eau. Apres la Joute

C ij

corps contre corps, ils rompirent la Lâce contre un pieu planté au milieu de la Riviere. On appelle cela le Faquin d'eau. On fit ensuite les Courses de l'Oye, du Chat, & de l'Anguille, qu'on avoit fortement attachez à une corde tenduë sur toute la largeur de la Riviere. Le Bateau passant fort viste sous cette corde, celuy qui en veut à l'un de ces Animaux, y demeure suspendu, & apres tous ses efforts qui s'ont souvent inutiles, il tombe dans l'eau, ou s'il est plus heureux, il s'y jette luy-mesme avec sa proye. Ces trois Animaux furent arrachez, mais le Chat laissa des marques de ses grifes à la plûpart de ceux qui s'attacherent à luy. Les plaisirs de la Riviere estant finis, Monsieur le Duc alla se promener dans la Prairie avec les Dames

mes jusques à la nuit qu'il vint souper, & incontinent apres il se rendit sur le Rampart de Sainte Marie, pour voir un Feu d'artifice dressé au milieu de la Saône sur deux grands Bateaux. C'estoit une Pyramide garnie de Fusées & Lances à feu , qui avoit aux quatre costez les Armes du Roy, de S.A.S. de Mr d'Uxelles, & de la Ville. Ce Feu fut accompagné de la décharge du Canon & des Boëtes , & d'une infinité de Fusées volantes. Apres le Feu, Monsieur le Duc voulut donner le Bal aux Dames sur le Bastion ; mais la confusion du monde qui s'empressoit pour le voir, l'en empêchant , on fut contraint d'aller dans la grande Salle de l'Evêché. Le Bal commença , où la belle Madame Thériat brilla beaucoup. Les Dames estoient

toutes fort parées. Après qu'on eut dancé quelque temps , ce Prince les régala d'une magnifique Colation de Confitures & de Liqueurs. Le Lundy 17. on luy donna le divertissement de la Pesche à une demy lieuë au dessus de la Ville. Il entra sur les dix heures dans le Bateau qu'on luy renoit prest, & où toutes les Dames s'estoient renduës. A peine l'eut on tiré hors du Port, que quantité de petits Bateaux luy apporterent un Déjeuné tres-propre, préparé par les Magistrats. Les Violons estoient à la suite. La Pesche fut belle & heureuse. Au retour, il fut salüé du Canon de la Ville en sortant du Bateau, comme il l'avoit esté en y entrant, & alla dîner à la Citadelle. Il ne se peut rien de plus somptueux que fut ce Repas. Madame

me la Marquise d'Uxelles qui en avoit donné les ordres, fit joindre à la propreté tout ce que la délicatesse des Mets a de plus exquis. Mr du Cléron Lieutenant de Roy de la Citadelle, en fit les honneurs en l'absence du Gouverneur Mr le Marquis d'Uxelles, pour lors à Vésel, où il commande jusqu'à ce que les Conventions de la Paix conclue avec l'Electeur de Brandebourg, soient exécutées. Mr le Duc revint de-là terminer quelques affaires à l'Evêché, & entra sur les quatre heures dans un Bateau au bruit du Canon, pour aller coucher à Senosan chez Monsieur le Comte de Briord son Premier Ecuyer. Cette Maison est sur le bord de la Saône, entre Châlons & Mafcon, dans une affiete admirable. Elle consiste en plusieurs

Apartemens bastis à la moderne. Rien n'est ny mieux entendu, ny plus superbe. Ainsi on peut dire que peu de Maisons en France l'emportent sur Senosan. Ce fut là qu'une Troupe de Bressans passa la Riviere, dans l'empressement de voir ce Prince. Ils le divertirent en dansant à leur maniere au son de quantité de Cornemuses & de Hautbois chapestres, & reçurent des marques de sa liberalité comme en avoient déjà reçu ceux qui avoient joué sur la Saône. Quelques Dames d'une petite Ville de Bresse s'estoient meslées parmy les Païssannes de cette Troupe. Son Altesse les distingua, & leur fit honnesteté. J'aurois trop à vous dire du Régál que luy fit Mr Briord. Ce fut une profusion surprenante de toutes choses, & un si grand
ordre

ordre en mesme temps, qu'à peine s'apperçoit-on des préparatifs. Mr de Choin Gouverneur de Bourg & Bailly de Bresse, vint saluer Mr le Duc dans cette Maison, & en reçut cet accueil satisfaisant qui luy gagne tous les cœurs. Ce Prince arriva le lendemain à Mascon sur les dix heures du matin, précédé de Mr Berrurier Avocat, & premier Echevin, qui suivy d'un nombre d'Habitās à cheval, l'avoit rencontré à demy lieuë de la Ville, & luy avoit fait son premier Compliment. Un Bataillon de Sault qui se trouva alors à Mascon, s'estoit avancé à une portée de Mousquet dans cette belle Prairie qui regne pres de vingt lieuës de l'un ou de l'autre bord de la Saône. Mr le Duc s'arresta pour luy voir faire l'Exercice ; apres quoy il se rendit

C v

dans la Ville au bruit du Canon, & entre une double haye de Mousquetaires. Son Logis luy avoit esté préparé sur la Saône, où estant descendu, il fut de nouveau complimenté par Mr Berrurier, & ensuite par Mrs du Présidial, & par les autres Corps, qui s'en acquiterent tous avec beaucoup de succez. Le soir il y eut un Feu de joye tres-bien entendu. Le lendemain, S. A. S. fort satisfaite de Mrs de Mascon, partit dans le mesme ordre & avec le mesme éclat qu'Elle y estoit entrée, & alla coucher à Neufville, chez Mr l'Archevesque de Lyon. C'est une Maison admirable, dont le Parc, l'Orangerie, les Terrasses, & tous les dehors, vont de pair avec tout ce qu'il y a de plus beau en France. Je ne vous dis point de quelle maniere Mr
le

le Duc y fut reçu. Vous connoissez la magnificence du grand Prélat que je viens de vous nommer. Il est Frere de Mr le Maréchal Duc de Villeroy , & de M^r l'Evesque de Chartres. Son Ecurie n'est pas la moindre chose qu'il y ait à voir dans cette belle Maison, où l'on trouve les meilleures Meutes qui soiēt en France, Mr le Duc y passa trois jours. Il y en eut deux employez à courre le Cerf, & le troisieme à voir Lyon, qui n'en est éloigné que de deux lieuës. Il y arriva en Bateau le Samedy 22. & n'eust pas si tost mis pied à terre, que Mr de Monceaux Prevost des Marchands, accompagné des Echevins de la Ville, le complimenta. La joye des Habitans s'expliqua par la bouche du Canon pendant qu'on le conduisit à l'Hôtel du Gouverneur,

verneur, où il fut harangué par Mr le Comte de Marillac, Doyen de la Cathédrale, à la teste des Chanoines. Vous sçavez, Madame, qu'ils sont tous Gens de la premiere Qualité du Royaume, & qu'ils doivent l'estre par les Statuts de leur Eglise, qui les obligent à faire des preuves exactes de leur Noblesse, lors qu'ils en sont reçeus Chanoines & Comtes de Lyon. C'est une qualité qui leur est acquise depuis longtemps, & qui leur a esté confirmée par nos Rois, qu'ils ont l'honneur d'avoir pour premiers Chanoines. Je n'ay point appris l'ordre des autres Harangues. Je sçay seulement que Mr Gayot qui porta la parole pour Messieurs les Trésoriers de France, dit, *Que la Province d'où venoit S. A. S. & qui luy obeit avec plaisir,*
ne

ne devoit , & ne pouvoit pas envier à Lyon l'honneur & la joye de le recevoir , parce que les avantages de sa naissance & de son mérite , la rendoient comme un bien universel , dont le propre est de se repandre. Messieurs du Presidial firent leur Compliment par la bouche de Monsieur Charrier qui les presida alors. C'est un Magistrat dont l'esprit est vif & penetrant , & qui ne prononce rien qui n'ait un caractere d'autorité & d'éloquence. Il dit, Que sa Compagnie se montreroit bien indigne d'avoir reçu du Roy l'administration de sa justice , si elle-mesme manquoit à l'observation de ses Loix principales , qui veulent qu'on rende au Sang auguste de nos Souverains, l'estime & l'hommage qui luy sont dûs. Monsieur le Prevost des Marchands fit

une

une seconde Harangue , à la teste de tout le Consulat , & dit, *Que quand il n'y auroit à considérer dans la Personne de Monsieur le Duc , que le Sang & le Nom de nos Rois , il n'en faudroit pas davantage pour engager tous les Citoyens à une profonde veneration; mais que son propre merite le rendant si digne de l'un & de l'autre, ils se voyoient tous obligez de luy donner les marques les plus veritables de leur admiration & de leur estime.* Le mesme Prevost des Marchands fit un troisieme Discours quelques momens apres , comme President de la Conservation. Mr de Noyele President de l'Election , appuya le sien par la comparaison d'Epaminondas , & dit, *qu'à l'exemple de ce fameux Héros de l'Antiquité , on devoit venir admirer*
dans

dans la personne de S.A.S. les rares qualitez jointes ensemble , de la Naissance , des Armes , & des Lettres. Elle reçut aussi dans la même Ville les Complimens du Parlement de Dombes. Monsieur Garron de Chastenay, President dans ce Parlement , & Lieutenant Particulier Criminel au Bailliage de Bourg , avoit la parole. C'est un parfaitement honneste Homme , qui s'en acquita avec autant d'esprit que de grace. L'aprèsdînée Monsieur le Duc monta aux Chartreux, pour y considerer la situation avantageuse de leur Monastere. On découvre de là toute la Ville , avec le Rhône & la Saône, qui par les contours agreables de leurs eaux, ne contribuent pas moins au plaisir de ses Habitans, qu'à augmenter sa magnificence. Ce n'est pas là

là seulement que se termine cette belle veuë. Elle s'étend encore sur la vaste Plaine du Dauphiné, appelée vulgairement la Plaine de Sang-fonds, à *Sanguine fuso*, (Vos Amies voudront bien me pardonner deux mots de Latin) à cause du carnage horrible qui s'y fit à la Bataille de Severe contre Albin; laquelle Bataille decida de l'Empire en faveur de ce premier. Estant sorti des Chartreux, il eut la curiosité de voir le College des Jesuites, fameux sur tout par une Bibliotheque des plus estimées de toute l'Europe. Le Bâtiment en est magnifique. On doit une partie de sa beauté aux soins du R.P. de la Chaise, aussi bien que la recherche d'un nombre infini de Livres rares & curieux, qui attirent tout ce qu'il vient à Lyon.

d'E

d'Etrangers & de Sçavans. Le soir il alla se promener en Belle-cour ; apres quoy Messieurs de la Ville luy donnerent le plaisir du Bal. Les Dames s'y trouverent en fort grand nombre , aussi parées que bien faites. Le 23. il alla coucher à la Saufaye. C'est une autre maison de Chasse, tres-belle , & qui sert comme de relais. Elle est aussi à Monsieur l'Archevesque de Lyon. Monsieur le Duc y fut reçu par les soins de ce Prelat avec la mesme magnificence qu'il l'avoit esté à Neufville. Le lendemain 24. étant monté en Carrosse à six heures du matin , pour se rendre à Bourg Capitale de Bresse, qui fait une partie de son Gouvernement , il fut rencontré à deux lieuës de la Ville par le Corps de la Noblesse, composé de quatre-

tre-vingts ou cent Gentilshommes, à la teste desquels estoit Mr de Choin leur Bailly , qui avoit quitté Monsieur le Duc le jour precedent. Les Syndics de la Noblesse , suivis de quelques-autres, mirent pied à terre à la veüe de son Carrosse ; & Monsieur de Fontanet premier Syndic, luy fit un Compliment qu'on trouva tout plein d'esprit. Ce Prince ayant repondu tres-obligeamment à cette civilité , & la Noblesse estant remontée à cheval, on marcha environ un quart de lieuë. Les Syndics Generaux, & le Corps du Conseil de la Province , composé de douze ou quinze Personnes, se trouverent en cet endroit. Monsieur Chambard , Avocat de reputation & premier Syndic , porta la parole, & reçeut beaucoup de louanges
de

de son Compliment. Monsieur
Brossard de Montaney Conseiller
de Bourg, s'avança ensuite à la
tête du Corps de Ville, & d'en-
viron deux cens des principaux
Bourgeois tous bien montez. Il
y a tant d'esprit dans les Ouvra-
ges que je vous ay envoyez de
luy, qu'il suffit que je vous le
nomme pour vous persuader
qu'il fit un tres-beau Discours.
Ces Harangues faites, on mar-
cha jusqu'à une Plaine à deux
mille pas de la Ville, où Mon-
sieur le Duc rencontra un Ba-
taillon de six cens Bourgeois tous
tres-propres, & les Officiers cou-
verts de tours de Plumes & de
Rubans de ses couleurs. Ses Gar-
des qui estoient depuis quelques
jours à Bourg, se rendirent dans
le mesme lieu, & suivirent le
Carrosse. Tout estant passé, ce
Bataillon

Bataillon fit une decharge qui ne parut pas d'une Bourgeoisie. Son Altesse mesme s'en expliqua , & entra dans la Ville au bruit du Canon , entre une double haye de Bourgeois, commandez par des Officiers parez des mesmes couleurs que les premiers , & tous les Sergens ayant des Echarpes Isabelles , garnies & renouëes de Rubans couleur de feu. Monsieur le Duc descendit chez Monsieur de Choin Gouverneur de la Ville, où il fut logé dans un magnifique Appartement. Il y reçut les Complimens du Presidial, du Corps des Eleus, & des autres Compagnies, avec le Present de Ville ordinaire , qui est de Vin, de Gibier, & de Fruit. Il y eut Bal le soir. Monsieur Brossard de Montaney le commença avec Mademoiselle de

de Montplaisant Fille de Monsieur du Pont Gentilhomme de Bresse. Le lendemain , le matin fut employé à entendre diverses Harangues de la Noblesse de Buguey , des Sindics Generaux du Pais , & du Lieutenant du Bailliage de Bellay. Apres le dîné, Monsieur le Duc visita l'Eglise de Nostre Dame de Broü , hors des Murs de la Ville. Elle a esté bâtie par Marguerite d'Autriche Veuve de Philibert le Beau, Duc de Savoye. Tout est regulier, tout est riant, tout est magnifique dans cette Eglise. Les Tombeaux des Ducs de Savoye qu'on y a élevez sont d'un travail achevé, & d'une delicateffe suprenante. Ils sont de Marbre , aussibien que plus de deux mille Statuës qui embellissent ce superbe Bâtimēt. Son Altesse fut complimētée par le

le Prieur qui est Homme sçavant & curieux , & principalement en Médailles. Elle partit le lendemain pour se rendre en Bugey , où elle vit l'état du Fort de l'Ecluse qui est bâty au milieu d'un Deffilé entre deux Montagnes. Rien n'est si beau que de voir la Riviere qui passe en ce lieu, s'abîmer & se perdre entièrement entre ces Montagnes dās un espace qui est d'une tres-médiocre largeur. Ce Prince entra ensuite dans le Pais de Gex , où les Deputez de Geneve vinrent luy offrir leur Present de Vin, & de Truites , & ayant dîné à Colonges qui n'en est qu'à quatre lieuës , il s'avança jusqu'à Sanney , petit Village à un demy quart de lieuë de la Ville d'où on la decouvre entierement. Enfin apres avoir visité tout ce Pais , il revint

revint à Bourg le 28. & y fut reçu comme la première fois. Le soir il y eut un grand Bal chez luy. Les plus belles Dames de la Ville s'y trouverent, deguisées à la Bressane, d'une maniere aussi galante que propre. Son Altesse les trouva tres-agreables dans cette parure. Monsieur Brossard avoit préparé plusieurs petites Entrées de Balet, avec divers Menüets qui plurent fort. On dança jusqu'à deux heures apres minuit. Monsieur le Duc estant party de Bourg au bruit du Canon & de la Mousqueterie, revint à Châlons, où il fut reçu comme à son arrivée de Paris. Il se rendit ensuite à Verdun, & de là à Dijon, où l'on ouvrit les Etats le quatrième du dernier mois. S.A.S. y expliqua les intentions du Roy, & le fit avec toute la

la grace & la politesse qu'on peut attendre d'un Prince si éclairé & si délicat. Mr Bouchu l'Intendant, qui l'a suivy dans tout son Voyage, & dont nous voyons la reputation si bien établie, parla après lui, & s'étendit sur la gloire & sur les heroïques vertus de nostre auguste Monarque. Son Discours fut plein d'érudition & de force; mais d'ailleurs si poly, qu'il n'y eut personne qui n'en fust charmé. Depuis ce jour-là, Son Altesse s'attacha avec une application surprenante à examiner & à regler les affaires de la Province. Son divertissement le plus ordinaire estoit de se promener au Cours, & de là à la Colombiere, où une excellente & nombreuse bande de Violons ne manquoit jamais à se trouver. Il y avoit aussi un Concert admirable

ble chez Monsieur Malateste
 Conseiller au Parlement, d'un
 merite extraordinaire. C'est un
 Concert Italien qu'il a étably
 chez luy depuis longtemps. Il
 est composé de Gens choisis &
 de qualité. La Symphonie y est
 admirable, & peu de Personnes
 en France l'emportent sur ces il-
 lustres Musiciens. Le 15. Mon-
 sieur le Duc assista à la Proce-
 sion generale. Je ne vous parle
 point des Regals qui luy ont esté
 faits par Monsieur le Premier
 President Brulart, par Monsieur
 l'Evesque d'Auxerre, & par Mr
 l'Intendant. Ce Prince ayant à
 travailler à l'accommodement de
 Madame Royale, comme Mar-
 quise de quelques Terres en Bu-
 gey, avec le Bailliage de ce Pais-
 là, cette illustre Souveraine qui
 avoit remis ses interets entre ses

Septembre 1679. D

main, luy envoya le Fils de Me
le Premier President de la Per-
rouse, qui s'acquita de sa com-
mission avec beaucoup d'avan-
tage.

Dans ce mesme temps, Mon-
sieur le Marquis d'Entremons fit
presenter au Parlement de Di-
jon les Provisions de la Charge
de Lieutenant de Roy de Bresse,
qu'il a obtenues de Sa Majesté.
Il vint au Palais accompagné de
six Carrosses remplis de Nobles-
se. Tous les Lieutenans de Roy,
les Evêques qui ont droit d'en-
trer au Parlement, se trouverent
à l'Entregistrement de ses Lettres.
Il leur donna au sortir de là un
magnifique Repas, ainsi qu'à plus
de cinquante Gentilhommes de
Bourgogne & de Bresse.

Les Eaux de Vichy en Bour-
bonnois vous sont connues. Trois

ou

ou quatre de mes Lettres vous en ont déjà appris la bonté, & vous serez aisément persuadés que je ne vous en'ay rien dit que de vray, quand vous sçauvez que les belles Assemblées y augmentent tous les jours, & qu'on y voit presentement Madame la Comtesse d'Armagnac, Monsieur l'Abé d'Harcourt, Madame la Duchesse de Charost, Monsieur le President de Mesmes, Madame la Presidente sa Femme, Madame l'Abbesse de Notre Dame de Soissons, Monsieur de la Cardonniere, Monsieur le President Mole de Châplâtreux, Monsieur & Madame de Caumartin, Mademoiselle de la Baziniere, Mademoiselle de Créran, Madame Drillet Femme d'un President à Mortier de Toulouse, Messire le Chevalier

de Nantoüillet, Messieurs les A-
bez de Grignan & de la Fayette,
Monsieur Testu ; plusieurs Re-
ligieuses des Filles-Dieu de Pa-
ris , avec quantité d'autres Per-
sonnes de merite & de naissan-
ce. Mr le President de Mesmes,
qui est aussi magnifique en toutes
choses , qu'il s'acquite de bonne
grace de ce qu'il fait , a regale
toute cette illustre Compagnie
dans la Maison de Mr Pongibaut,
où il est logé. On prepare des Fê-
tes galantes pour le divertissement
des Beuveurs. J'espere vous en
entretenir le mois prochain.

Il me souvient que j'avois re-
mis à vous parler dans celui-cy
de la mort de Madame la Prin-
cesse de Guimené. Elle n'avoit
que seize ans cinq mois , & étoit
grosse de huit ; quand elle fut
prise de la Rougeole. La violen-
ce

ce du mal la fit accoucher. Elle se servit de Mr des Forges Chirurgien Accoucheur, & Beaufrere de Monsieur de la Cuisse, dont elle s'estoit très-bien trouvée la dernière fois. L'accouchement fut heureux. Elle estoit déjà au neuvième jour, & se seroit tirée de ce premier accident, si la petite Verole ne l'eust pas suivy. Elle en eut une si grande quantité, & le venin en fut si subtil, qu'il l'étoufa. Sa beauté, sa jeunesse, & mille qualitez aimables qui estoient dans sa personne, la font extrêmement regretter. Elle estoit de la Maison de Rohan, aussibien que Monsieur le Prince de Guimené son Mary. Ils decendoient tous deux d'Hercule de Rohan, Duc de Montbason, Pair & Grand Veneur de France, Comte de Ro-

chefort en Iveline, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Majesté de la Ville de Paris, & de l'Isle de France. Cet Hercule avoit épouse en premières Nôces Magdelaine de Leroncour, dont il eut Marie & Louis de Rohan. Marie de Rohan eut deux Maris. Le premier fut Charles d'Albert, Duc de Luynes, Connestable de France; & le second, Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse. Elle eut du premier, Louis-Charles d'Albert, Duc de Luynes, le quel Louis Charles épousa Anne de Rohan, dont il eut deux Enfans, sçavoir, Charles Honoré d'Albert, Duc de Chevreuse, Gendre de Monsieur Colbert; & Marie Anne d'Albert, qui est la Princesse de Guiméné dont je vous

vous parle. Elle avoit épousé Charles de Rohan, Prince de Guimené, Aîné de la Maison de Rohan, venu de ce Louïs dont je vous ay parlé d'abord, Fils d'Hercule Gouverneur de Paris, & Frere de Marie de Rohan, qui a esté Duchesse de Luynes, & Princeesse de Chevreuse, & qui mourut il y a deux mois.

Madame la Princeesse de Soubise, qui est de la mesme Maison de Rohan, a donné de la joye dans sa Famille, pendant qu'on y a versé des larmes pour Madame de Guimené. Sa grossesse qui étoit tres-proche de son terme, l'empeschant de suivre la Cour à Fontainebleau, elle vint icy, où elle accoucha d'une belle Fille, quinze jours apres que l'Aînée des trois qu'elle avoit se fut retirée du monde pour entrer dans

un Convent. Ainsi il semble que le Ciel a pris soin de rendre incessamment à cette Princesse ce qu'elle luy avoit donné, & que la comparaison qui fut faite d'elle à la Mere d'Amour, lors qu'elle mit au monde une troisième Fille il y a un an, doit toujours durer. Vous la trouverez dans ce Sonnet que je vous envoie. Je ne vous en parlay point alors, parce qu'il ne m'estoit pas tombé entre les mains; mais puis qu'il subsiste aujourd'huy dans toute sa force, par la naissance de cette nouvelle Fille, & que d'ailleurs il merite bien d'estre veu, je croy devoir rendre à son Auteur la justice qui luy est due. Il se fera connoistre quand il luy plaira.

A MADAME
LA PRINCESSE
DE SOUBISE,

Sur ce qu'elle est accouchée d'une
troisième Fille.

E Nfin c'est aujour d' huy , Princesse,
Qu'en mettant une Fille au jour,
Rien que vostre rare sagesse
Ne vous distingue plus de la Reyne d'A-
mour.

Comme elle de Race immortelle,
Belle comme elle pour le moins,
Mere de cinq Garçons comme elle
Vous n'estiez pas encor comme elle en tous
les points.

Pour achever la ressemblance,
Il manquoit une circonstance
Reservée à ce jour heureux.

La belle Reyne de Cythere,
De trois Graces estoit la Mere,
Et vous ne l'estiez que de deux.

D V

82. MERCURE

La grande Affaire qui regarde la Conspiration contre le Roy d'Angleterre, a fait tant de bruit dans toute l'Europe, qu'il est impossible que vous n'en ayez entendu dire beaucoup de choses. C'est un détail où je n'entre point. La haine de cette Conspiration ayant particulièrement tombé sur les Catholiques, il en a coûté la vie à plusieurs, & entr'autres à cinq Jesuites, qui sont le P. Thomas Vvithe Provincial d'Angleterre, le P. Guillaume Harcourt Recteur de Londres, le P. Jean Gavan, le P. Antoine Turner, & le P. Jean Fenvvick. Ils furent présentés au Tribunal le 23. Juin dernier, & accusés d'avoir conspiré la mort du Roy, & le changement du Gouvernement & de la Religion. Un de leurs principaux Accusateurs jura que le 20.

Avril

GALANT



Avril 1678. il s'estoit tenu une
Assemblée à Londres, où la re-
solution de cette mort avoit esté
prise, & une autre sur la fin
d'Aoust de la mesme année avec
le P. Irlande, & qu'il s'estoit trou-
vé à toutes les deux. Il jura d'au-
tres choses particulières contre
chaque Prisonnier, & quatre
nouveaux Accusateurs confir-
merent quelques Points de ce
qu'il avoit juré. Les cinq Jesui-
tes, apres une protestation solem-
nelle de leur innocence, prièrent
qu'on entendist leurs Témoins
qui estoient au nombre de seize,
tous Gens d'honneur. Ils depo-
serent que bien loin que ce pre-
mier Accusateur pût s'estre trou-
vé à Londres le 24. d'Avril, il
n'estoit point sorty du College
de S. Omer, où ils luy avoient
parlé tous les jours pendant toute
ce

ce Mois & celuy de May, jusqu'au 23. de Juin. Quant au P. H. l'lande, quelques Témoin, même de grande qualité, déposerent qu'il estoit dans la Province de Stafford, dans le Temps qu'on avoit juré qu'il estoit à Londres. Alors le Pere Gavan avec un visage gay & riant, montra par un Discours net & éloquent, que ces Témoin les avoient pleinement justifiez, & prouvé en mesme-temps, que celuy qui les accusoit estoit un Parjure. Il fit voir ensuite l'improbabilité de la Trahison, & étendit tellement les puissantes raisons qu'il en apporta, que le Juge qui l'écoutoit voulut souvent l'interrompre, mais il persista toujours, disant, *Qu'il plaidoit pour sa vie, & ce qui luy estoit encor plus cher que la vie, pour l'honneur de sa Foy & pour sa Religion.* Quand

GALANT. &

Quand il eut achevé son Plaidoyé, le Juge donna ses Informations aux douze Jurez, & écouta la déposition d'un vieux Ministre & de deux Femmes, qui assure-
rent avoir veu à Londres en May 1678. l'Accusateur qu'on disoit n'estre point fort de Saint Omer. Ces témoignages furent sui-
vis de grandes acclamations de toute la Cour & du Peuple. Elles redoublèrent, quand le Ju-
ge ayant renvoyé les Jurez pour examiner la Cause, ils revinrent une demy-heure apres faire leur
rapport, & dirent que les cinq Prisonniers estoient convaincus du crime de Leze-Majesté. Ny
les invectives qui furent faites contr'eux, ny les cris barbares de la Canaille qui batoit des mains, ne produisirent aucun change-
ment sur leur visage. Ils répon-
dirent

dirent à tout avec clarté & candeur, & témoignèrent aussi peu de trouble que si la chose ne les eust point regardez. Comme il estoit huit heures du soir, la Cour remit sa Séance au jour suivant à sept heures du matin.

Le lendemain, l'Avocat Langhorne, & le Chevalier Vvaltman, furent conduits devant le Tribunal, avec trois autres qui sont de l'Ordre de S. Benoist. Leur Accusation fut leuë. Elle portoit qu'ils avoient conspiré contre la Personne du Roy. Ils nierent tous qu'ils fussent coupables, & l'on proceda contre Langhorne. Cela fut si long, qu'il ne resta plus de temps pour les quatre autres, & parce que la Commission des Juges expiroit ce mesme jour, leur Cause fut remise au 14 juillet. La Cour commanda au
Geolier

Geolier d'amener les cinq Jesuites, qui avec l'Avocat Langhorne, furent condamnez à estre traînez au Gibet, & pendus & écartelez. Le jour qui precedat l'exécution de cet Arrest, le Président du Conseil d'Etat se rendit à la Prison, & ayant fait venir les Peres Turner & Gavan, il leur offrit leur grace au nom du Roy, à la charge qu'ils confesseroient la Trahison. Ils répondirent *Qu'ils ne damneroient point leurs Ames pour sauver leurs Corps, & que rien n'estoit capable de leur faire dire ce qu'ils n'avoient jamais sçeu.* Ainsi ils furent menez tous cinq au suplice, le Vendredy 30. Juin. selon nous, & le 10. selon les Anglois; car ils gardēt les 10. jours qu'on a retranchez en réformant le Calandrier. Ils estoient sur des Traisneaux. Les P. P. Vviche & Har

Harcourt sur le premier ; les P.P. Gavan & Turner, sur le second, & le P. Fenwick sur le troisiéme. Cette ignominie dont ils pouvoient s'assurer de n'estre point dignes devant les Hommes , leur donnoit un avant-goust du bonheur qui leur estoit préparé ; & la joye qu'ils en ressentoient , paroissoit si évidemment sur leurs visages, que la populace en fut frappée. Au lieu des injures dont elle avoit accablé les autres, & qu'elle avoit appressées pour eux, on n'entendit que quelques soupirs , & un murmure plaintif , qui justifioit leur innocence. Estant arrivez au lieu du suplice, ils témoignèrent avoir envie de parler. Quelques-uns tiennent qu'il y avoit défense de le permettre , & que le Peuple fut tellement touché de l'assurance

rance avec laquelle ils envisageoient la mort, qu'il cria tout haut qu'il les vouloit écouter. Le P. Vvithe, apres avoir dit qu'estant sur le point d'aller recevoir une Sentence plus redoutable que celle qui le condamnoit à mourir, il ne pouvoit estre suspect de mensonge, protesta qu'il sortoit du monde aussi innocent des crimes dont on le chargeoit, qu'il y estoit entré en naissant; qu'il renonçoit à toute sorte de Dispenses pour jurer selon que les occasions le demandoient (ce qu'on reprochoit fort injustement à ceux de sa Compagnie comme leur doctrine & leur pratique) & qu'il n'avoit jamais appris, enseigné, ny crû qu'il fust permis sous quelque prétexte que ce pust estre, d'attenter contre la personne sacrée des Roys. Il finit par un acte de résignation, & en pardonnant

donnant, comme les quatre autres, à ceux qui l'avoient si faulsement accusé.

Le Discours du P. Harcourt fut à peu pres sur les mesmes choses. Il déclara, qu'il detestoit l'abominable doctrine qu'on leur imputoit, qu'on pust avoir permission de commettre des parjures ou d'autres pechez pour aucun interest de Religion; que cela estoit expressément contre ce que nous enseigne S. Paul, qui dit qu'il ne faut point faire de mal, afin qu'il en arrive du bien; & qu'il croyoit non seulement qu'il n'estoit jamais permis de tuer qui que ce soit, & beaucoup moins son Roy légitime, mais qu'il y avoit obligation indispensable de défendre sa Personne sacrée contre quelque Ennemy que ce fust, sans en excepter aucun.

Le P. Gavan apres avoir touché

ché

ché ces mesmes Points, ajouta, qu'il estoit Catholique Romain, Prestre, & un de ces Prestres que les Anglois appelloient Jesuites, que parce qu'on les accusoit fausement de soutenir qu'il estoit permis de tuer les Rois, il se croyoit obligé de protester à tous ceux qui l'écoutoient, foy d'un Homme tout prest à mourir, que ny luy en particulier, ny les Jesuites en général, ne soutenoient cette opinion, qu'ils la trouvoient detestable; que n'ayant pas le loisir de traiter amplement cette maniere, il les renvoyoit à ce qu'avoit dit autrefois Henry le grand en faveur des Jesuites, dont il avoit trouvé la Doctrine touchant les Rois, conforme aux Sentimens de l'Eglise; mais qu'il n'estoit pas besoin de s'arrester au témoignage d'un seul Prince, quand tout le monde Catholique estoit

estoit l'Avocat des Iesuites; que c'estoit à eux principalement que l'Allemagne, la France, l'Italie, & l'Espagne, confioient l'éducation de la jeunesse, & fort souvent la conduite des Ames dans les Sacremens.

Le P. Turner prit Dieu à Témoin, Que de toute sa vie il ne s'étoit trouvé à aucune Assemblée de Iesuites, où l'on eust esté obligé au secret par serment pour celer aucune conspiration contre le Roy ou l'Etat, ce qu'il tenoit une impiété si grande, que s'il s'estoit rencontré à une pareille Assemblée, il se seroit cru obligé, & par les Loix de Dieu, & par les Principes de sa Religion, de découvrir au Magistrat Civil une trahison si diabolique, afin d'en punir les Coupables; qu'il n'avoit garde d'avoir assisté à une Consulte de Iesuites à Tixal, au Mois de Septembre dernier comme

on l'assuroit , puis que les Témoins qu'il avoit produits, justifioient qu'il avoit esté ailleurs toute l'année; qu'il demeurait d'accord de s'estre trouvé à la Congrégation tenue à Londres le 24. Avril 1678. mais qu'on y avoit seulement parlé d'envoyer un Procureur à Rome, pour les intérêts particuliers de la Compagnie, ce qui se faisoit tous les trois ans, sans qu'on eust entré dans aucune affaire d'Etat; que s'il se fust senty criminel, il ne se seroit pas rendu prisonnier si franchement, ny présenté de son plein gré au Conseil d'Etat du Roy; qu'il mourait Catholique Romain; qu'il y avoit trente ans qu'il l'estoit, & qu'il benissoit Dieu de tout son cœur de la grace qu'il luy avoit faite, de luy faire connoître sa vérité, malgré les préjugés de son éducation.

Le P. Fenwick parla peu. Il dit seule

seulement, qu'il protestoit devant Dieu, à qui il estoit prest d'aller rendre compte de la moindre de ses pensées, qu'il ne sçavoit rien de la Conspiration que ce qu'il en avoit appris de ses propres Accusateurs; qu'à l'égard de ce qu'on disoit des Catholiques qu'on ne devoit ny les croire, ny se fier en eux, parce qu'ils avoient dispense pour mentir, faire un faux serment, tuer les Rois, & commettre les crimes les plus énormes, c'estoit une calomnie dont on se servoit pour les perdre, & qu'il n'y en avoit aucun qui ne desestât de toute son ame ces abominables maximes.

Voilà, Madame, ce qui est de fait. Je n'ay rien changé aux paroles de cinq Jesuites. Ce que je vous en rapporte, a esté entendu de tout un grand Peuple qui garda toujours un profond silence.

J'en

J'en ay fait l'Extrait sur un Imprimé de Londres, & c'est ce même Imprimé qui a donné occasion à cet Article. Apres que ces Peres eurent tous parlé, ils demeurèrent près d'une demy heure en oraison. On ne scauroit croire combien leur constance jointe à leurs manieres modestes, toucha tous les Spectateurs. Ils estoient déjà attachez à la Potence, quand un Homme à cheval vint de la Cour à bride abatuë, & fit entendre de loin, *grace, grace.* Il perça la foule, & donna le pardon à l'ire à celui qui présidoit à l'Exécution de la Sentence. Ce Pardon portoit que quoy qu'ils eussent mérité le supplice par le crime de trahison, Sa Majesté, écoutant l'instigation qu'elle avoit à la miséricorde, leur faisoit grace, pourveu qu'ils avoient confessé la Conspiration, & déclarassent ce qu'ils

qu'ils en sçavoient. Ils remercièrent le Roy tous d'une voix de la grace qu'il leur vouloit faire; protesterent de nouveau de leur innocence, & dirent avec une égale fermeté, qu'il n'y avoit point de Pardon qui püst tirer de leur bouche, l'aveu d'une chose qu'ils ne sçavoient pas. On leur donna encor quelque peu de temps pour se recueillir, & enfin la Sentence fut executée.

L'Avocat Langhorne cōdamné dans le mesme temps que les cinq Jesuites, ne fut mené au supplice que le 14. Juillet. Il dit, Que ne croyant pas qu'on dūst luy permettre de parler à sa mort, il avoit mis dans l'écrit qu'il apportoit signé de sa main, & qu'il lent publiquement, ce qu'il avoit à déclarer touchant sa fidelité & son innocence. Cet Ecrit portoit, Qu'il recon-
noissoit

noissoit de tout son cœur le Roy
 Charles I. pour son vray & legi-
 time Seigneur, dans le mesme sens
 & aussi amplement à toutes fins, que
 dans le Serment appelé Serment de
 fidelité, il estoit nommé Roy du
 Royaume d'Angleterre; Qu'il croyoit
 de toute son ame qu'aucun Prince,
 Puissance, ou Autorité Etrangere,
 ny le Peuple d'Angleterre, n'avoient
 droit de dépousseder Sa Majesté de
 sa Couronne, pour quelque cause ve-
 ritable ou prétendue qu'elle fust, ny
 de permettre à aucun de ses Sujets
 de prendre les armes contre Elle, ou
 de tâcher à changer le Gouverne-
 ment, ou la Religion à present éta-
 blie, par aucune voye de force; Qu'il
 n'estoit ny n'avoit jamais esté cou-
 pable de trahison, mesmes dans ses
 pensées les plus secretes; Que ny au
 Mois de Novembre, ny dans aucun
 autre temps, il n'avoit dit à son Ac-

Septembre 1679.

E

cusateur, ny a aucune autre Personne sans exception, touchant ses Fils qui estoient en Espagne, que s'ils demouroient au monde comme Prestres Seculiers, ou autrement, on les verroit bien tost dans une grande elevation, parce que les choses ne pouvoient rester longtems en Angleterre dans l'état où elles étoient; Qu'il n'avoit de toute sa vie écrit aucune Lettre à aucun Jesuite François, quel qu'il fust, ny à aucun Cardinal, & qu'il n'en avoit aussi jamais reçu d'eux; Que pareillement de toute sa vie il n'avoit enregistré dans aucun Livre, Papier, ou écrit aucune Copie d'Acte, Consulte, Détermination, Ordre, Résolution, qui eust esté passée, decretée, ou traitée dans aucune Congrégation, Chapitre, ou Assemblée des Iesuites, ny d'aucun Ordre Religieux, dont il n'avoit jamais eu connoissance, ny
par



GALANT



par luy, ny par aucune autre per-
 sonne ; Qu'il estoit persuadé
 s'il eust appris quelque trahison ou
 pensée de trahison contre le Roy, ou
 le Gouvernement du Royaume, &
 qu'il ne l'eust pas découvert à Sa
 Majesté ou à son Conseil, il auroit
 mérité d'estre damné à jamais ;
 Qu'il croyoit qu'il n'estoit au pou-
 voir d'aucun Prestre, ny du Pape, ny
 de Dieu mesme, de donner permission
 de mentir, ou de dire ce que l'on
 sçait estre faux, parce qu'un tel
 mensonge est un peché contre la ve-
 rité, & que Dieu Tout-puissant, qui
 est la verité parfaite, ne peut per-
 mettre de faire un peché contre son
 Essence propre ; Qu'il faisoit ces
 déclarations en toutes, & en chaque
 partie, dans le sens clair & ordinai-
 re que les paroles portent ; & comme
 les Protestans Anglois, & les Cours
 de Justice d'Angleterre, les en-

tendent communément, sans aucune évasion, élusion ou réservation mentale quelle qu'elle fust ; Qu'après cette Protestation dans les termes les plus clairs qu'il eust pû trouver pour faire connoître sa fidélité sincère, & les véritables sentimens de son ame, il laissoit aux Personnes des-intereffées à examiner, si on devoit plutôt croire ce que ses Accusateurs avoient juré, que ce qu'il assuroit & juroit de cette maniere, & dans toutes ces circonstances, Qu'il mourroit dans l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, & qu'il estoit évident que ses Ennemis ne s'estoient portez à déposer contre luy, que dans l'esperance que la Religion qu'il professoit les feroit croire ; Que depuis sa Sentence prononcée, on luy avoit non seulement offert grace, mais encor de grands avantages quant

aux

aux Charges & aux Biens, s'il vouloit abandonner sa Religion, s'avouer coupable du crime qu'on luy imputoit, & en accuser les autres; mais que Dieu l'avoit assez fortifié contre ces sortes de tentations; pour luy faire preferer la mort à la honte de trahir la verité. Il pria ensuite pour ceux qui l'avoient fait condamner, & employa ses derniers momens à se conformer aux ordres d'enhaut, avec une entière soumission.

Vous raisonnerez là dessus comme il vous plaira. Si nous voyons tous les jours les plus Scelerats dire la verité en mourant, il n'est guère vray-semblable que des Gens d'honneur, & dont toutes les actions ont marqué une grande probité, voulussent rien déguiser dans ce mesme état.

Monsieur de Vienne-Bufferoles, Bailly d'Epée de la Ville & du Comté de Bar-sur-Seine, est mort depuis quelque temps. Il avoit succédé dans cette Charge à Mr le Comte de Lignon, à Mr le Marquis de Maroles Gouverneur de Thionville, & à d'autres Personnes de naissance. On peut juger par là de sa qualité. Madame sa Mere estoit Cousine germaine de Madame la Comtesse de Tonnerre, & portoit le mesme nom. Il estoit de Bourgogne, & avoit fait voir son Esprit aux Etats de cette Province & son Courage aux Campagnes de Lile & de Franche-Comté. Il avoit commandé deux Escadrons que la Noblesse de Bourgogne fournit pour la conservation de l'Alsace.

Nous avons aussi perdu Madame

dame de Saintot. Elle estoit Veuve de Mr de Saintot Maistre des Cerémonies de France, & Mere de celuy qui possède aujourd'huy la mesme Charge, & qui en fait les fonctions avec tant d'approbation.

Cette mort a esté suivie de celle de Mr le Camus-des Touches, Contrôleur General de l'Artillerie de France. Je vous ay parlé si amplement de luy, & de toute sa Maison, dans une de mes Lettres, qu'il ne me reste plus rien à vous en dire.

Les belles années & les flatteries de la Fortune n'ont rien pour nous d'assuré. Mr le Comte de Brigueil, Fils de Mr de Crevant-de Humieres, Mareschal de France, pouvoit se promettre beaucoup de biens & d'honneurs. Il estoit d'un merite & d'une nais-

sance à s'en tenir sûr, & dans un âge qui luy permettoit de croire qu'il en jouïroit longtemps. La Mort n'a point eu d'égard à ces avantages. Elle l'a emporté dans ses plus beaux jours, & laissé à la vertu de Madame la Mareschale sa Mere, une ample matiere de s'exercer. Vous sçavez qu'elle est de la Maison de la Chastre. Je ne vous parle point de sa pieté. Il y a peu de Personnes qui ne la connoissent.

La demande que Monsieur l'Ambassadeur de Pologne a faite au Roy pour en obtenir du secours contre le Turc, a donné lieu à deux tres-belles Devises. Je vous en fais part. Vous expliquerez, s'il vous plaît, à vos Amies les Paroles qui leur servent d'ame. J'espere que cinq ou six mots de Latin ne les feront pas gronder

BIBLIOTHEQUE DE
LYONS

GALANT. 105

der. Ces deux Devises ont le
mesme Corps. C'est un Crois-
sant avec un Soleil qui se leve,
& que l'on voit poindre au tra-
vers de la nùée. Voicy les pa-
roles de la premiere, *Exurge*
& confundetur. Ces mots sont
pour la seconde, *Remota splendet,*
vicina deficit.

L'estime que vous avez pour
Mr l'Abbé Regnier Desmarests,
de l'Academie Françoise, vous
fera apprendre avec plaisir que
Sa Majesté luy donna il y a quel-
ques jours l'Abbaye de S. Laon
de Thouars. Il a beaucoup d'éru-
dition. C'est de luy que sont les
belles Traductions de Rodri-
guez.

On fait tous les jours des Ou-
vrages extraordinaires en Fran-
ce, mais il en est peu qui donnent
plus de surprise, que ce qu'on

E v

entreprend à Dunquerque. Le dessein est de changer l'ancienne entrée du Port, pour la porter au delà d'un Banc qui s'est formé au devant. On fait pour cela un grand Canal renfermé entre deux jettées de neuf cents toises de long, qui doivent aboutir à l'escorre de la Mer, c'est à dire, à l'endroit où elle ne perd plus, & qui n'asseche pas de basse mer, parce qu'on y trouve tout d'un coup six à sept pieds d'eau. Ces deux jettées sont faites de fascines, à l'exception d'environ deux cents toises à la tête de chaque jettée. Ces deux cents toises sont pilotées & construites par le moyen de plusieurs coffres remplis de Pierres & pontez par dessus, au bout desquels commence le Fascinage. On y a déjà employé un nombre presque infiny de

de Fascines. Outre cette dépense, celle d'aller chercher à Boulogne, des montagnes de Pierre pour charger ces jettées, est prodigieuse. Au Printemps prochain on doit faire au bout des jettées ou à l'escorre de la Mer, un Rîsban, ou un Fort pour défendre la Rade & l'entrée du Port. Il reçoit des Vaisseaux de six à sept cens Tonneaux, & il en va & vient incessamment un si grand nombre par cette Mer, que la nouvelle bonté de ce Port établit en ce lieu-là un aussi considérable Trafic qu'il s'en puisse faire. Joignez à cela que la prise des dernières Places que le Roy a conquises en Flandres qui sont fort marchandes, & la liberté que Sa Majesté a donnée par là au commerce de Lile, ne contribuera pas peu à redre Dunquerque une des plus

plus riches Villes du Royaume. Il y a presentement dans le Chenal ou Canal, entre les deux jettées, dix-sept à dix huit pieds d'eau, & on espère d'y en mettre plus de vingt deux. Quand il sera dans sa perfection, on travaillera à l'achevement d'un Bassin pour cinquante Vaisseaux de Guerre, & on y joindra un Arsenal capable de contenir tout ce qui sera nécessaire pour leur armement. Ce qu'il y a d'avantageux, c'est que la Rade est admirable. Elle est comme un second Port. La Mer y met toujours calme, quelque agitée qu'elle puisse estre au dehors, & tres profonde proche de l'entrée du Chenal, où les Vaisseaux en un besoin peuvent échouer aussi surement que dans le Port. Elle est à l'abry du mauvais temps, & des Ennemis;

&

& enfin à toute épreuve , particulièrement quand on aura achevé le Risban qu'on y doit faire.

Après vous avoir parlé de ce qu'on n'auroit pas crû possible autrefois, il faut vous conter une Histoire qui vous surprendra, & qui sans doute trouvera des Incrédules. On me l'écrit pourtant comme vraie dans toutes les circonstances , & on me nomme même les Personnes intéressées , dans le Memoire que j'en ay reçu , avec assurance que toute la Province où la chose est arrivée, en certifiera la vérité. Une Fille de Nion (c'est une Ville du Dauphiné) assez bien faite pour inspirer de l'amour , joignoit à beaucoup d'agréemens de sa Personne , des lumières d'esprit extraordinaires
qui

qui luy faisoient decouvrir les secrets les plus cachez. Tout le monde la consultoit, & sans observer aucune regle de Chiromancie, il luy suffisoit souvent de regarder ceux qui luy parloient, pour sçavoir ce qu'ils croyoient n'estre connu de personne. Elle n'auroit pas eu de peine à persuader qu'elle eust eu des revelations, si elle eust voulu jouer le personnage de Sainte; mais l'hypocrisie l'eust trop fait souffrir, & elle trouvoit mieux son compte à laisser croire qu'il y avoit de la Magie en son fait, que de detruire cette opinion par les gestes d'une vie étudiée. Elle voyoit ses Amis, rioit la premiere de l'opinion qu'on avoit d'elle, & se faisant un plaisir de l'admiration où elle mettoit tous ceux dont elle devinoit

vinoit les secrets, elle faisoit paroître des connoissances qui embarrassoient les plus éclairez. Un Auvergnac, arrêté à Nion par quelques affaires, l'alla consulter comme les autres, & il fut si satisfait, & de ses reponses, & de la maniere agreable dont elle soutint une assez longue conversation, que l'ayant reveuë plusieurs fois avec le mesme plaisir, il prit insensiblement de l'amour pour elle. Il estoit riche, & comme elle ne l'ignoroit pas, & que le party l'accommodoit, elle profita si bien de son foible, qu'il parla enfin de Sacrement. La parole en fut donnée, & l'exécution remise au retour d'un voyage de trois mois, qu'il ne se pouvoit dispenser de faire. Les Lettres luy adoucirent le chagrin de l'éloignement. Les trois mois

passe

passerent. L'Auvergnac revint, & à peine fut-il arrivé, qu'il courut au Logis de sa Maistresse. Il monta jusqu'à sa Chambre sans trouver personne qui pust l'avertir. La Porte n'en estoit qu'à moitié fermée, & comme il entendit quelqu'un qui parloit, il s'arresta quelque temps à écouter. La voix luy fut inconnue. Il distingua seulement qu'elle venoit de la ruelle du Lit, où la conversation se faisoit. Il presta l'oreille, & sans pouvoir voir personne, parce que les Rideaux estoient baissés, il fut fort surpris d'entendre qu'il faisoit la matiere de l'entretien. On rendoit compte à la Belle de toutes les particularitez de son voyage, & apres qu'on l'eut assurée de son retour, celui qui parloit éleva sa voix, nomma l'Auvergnac, & luy demandant

mandant tout haut ce qu'il faisoit à la Porte , ajouta qu'il n'avoit qu'à s'avancer. L'Auvergnac le fit , & ne demeura pas moins étonné de ne voir personne avec sa Maistresse , qu'elle parut interdite de ce qu'il estoit entré dans sa Chambre à contretemps. Le trouble qui les saisit l'un & l'autre empescha les témoignages de joye que se donnent ordinairement deux Amans apres une longue absence. L'Auvergnac demanda à la Belle , où étoit celuy qui le venoit d'appeler , & croyant qu'il se feroit caché dans un petit Cabinet qu'il vit ouvert de ce costé-là, il y entra sans qu'elle cherchast à l'empescher. Il n'y vit personne, & entendit de grands éclats de rire dans la Chambre dont on ferma la Porte avec bruit. La Belle

Belle se rassura pendant qu'il fut dans le Cabinet, & se trouvant obligée de l'éclaircir, elle luy fit croire qu'une de ses Amies à qui on avoit écrit tout ce qui luy estoit arrivé dans son voyage, l'avoit apperçu à la Porte, du bord de son Lit où elle s'étoit assise; qu'elle s'estoit jetée sur le Lit apres l'avoir appelé, & que n'en ayant point esté veüe, elle avoit poussé la piece pour se divertir, en s'échappant sans s'estre montrée. L'Auvergnac aimoit. Il y avoit de l'apparence qu'on luy disoit vray, & il ne demandoit pas mieux que d'estre content. L'excuse le satisfit. Il reçut de grandes caresses, & sa passion en fut si fort augmentée, qu'il pressa luy-mesme le Mariage qu'on souhaitoit. Le jour en fut pris. Il venoit voir la Belle à
route

toute heure , & ne trouvoit jamais personne avec elle. Il estoit charmé de cette conduite , & il touchoit presque au moment qui le devoit unir avec sa Maîtresse , quand l'entretenant dans sa Chambre à son ordinaire , il vit tomber à ses pieds un Billet qui avoit esté jetté par la fenestre. Il le ramassa , & fut fort surpris d'y lire ces mots.

Vous estes trop des Amies de mon Rival pour me pouvoir conserver plus longtemps des vostres. Je vous declare que si vous ne rompez avec lui , je ne suis plus vostre RAGUINY.

L'Auvergnac, jaloux naturellement , ne s'accommoda pas de ce Billet. Le nom de Rival l'épouvanta. Il voulut sçavoir qui estoit ce Raguiny , & n'en pouvant tirer aucun éclaircissement de

de la Belle , qui soutint toujours que c'estoit une piece qu'on luy faisoit , il se retira fort resolu de ne rien precipiter. Il n'avoit pas envie d'estre la Dupe d'un Rival aimé; & comme il n'y a rien qui ne se decouvre avec le tems, il ne douta point qu'en ne se mariant pas sitost, il ne vinst à bout de s'instruire de la verité. Il eut beau faire. Les Espions qu'il mit jour & nuit autour du Logis de sa Maistresse , n'y virent entrer personne , & le nom de Raguiny estoit inconnu à toute la Ville. Apres avoir employé trois mois à cette recherche sans qu'on le detournast d'épouser la Belle par aucune autre raison que parce qu'on soupçonnoit qu'elle fust Sorciere , il se laissa emporter à sa passion. Le Mariage se fit, & l'Auvergnac se trouva heureux d'estre

d'estre possesseur d'une Personne qui n'estoit qu'esprit, & qui d'ailleurs ne manquoit pas de beauté. Son bonheur ne fut troublé d'aucune disgrâce pendant quelque temps. La Belle luy donnoit mille marques de tendresse. Toutes ses complaisances estoient pour luy, & elle vivoit dans une si grande retraite, qu'il luy demandoit tous les jours pardon d'en avoir esté jaloux. Les choses changerent. Il entra un soir dans une Chambre où il avoit choisi son Cabinet, & il n'y eut pas fait sitost quelques pas, qu'on éteignit tout d'un coup la lumière qu'il portoit. Ce fut assez pour le faire crier au Voleur. Il trouvoit du monde où il devoit estre seul, & il n'y avoit pas d'apparence qu'on y fust venu de nuit sans mauvais dessein. On paya ses cris

cris de cinq ou six coups de Cane tres-vivement appliquez sur ses épaules, & il entendit en suite que quelqu'un s'échapoit par l'Escalier. Il cria tout de nouveau au Voleur. On vint au secours, & les Domestiques l'ayant assuré qu'ils n'avoient veu descendre personne, & que la Porte de la Ruë estoit fermée à la clef, il ne douta point que celuy qu'il avoit surpris dans la Chambre, ne se fust caché. Il prit son Epée, fit armer ses Gens, & chercha par tout. Ce fut inutilement. Il ne trouva rien, & la Belle qui luy aidoit à chercher, prétendant qu'il y avoit de l'imagination dans l'Histoire du Voleur, il se le seroit volontiers persuadé, si les coups de Cane eussent esté un peu moins réels; mais il les avoit trop bien sentis, pour croire qu'il

qu'il n'eust fait que s'imaginer les avoir reçus; & voulât qu'on eust oublié la visite de quelque recoin, il ne se coucha qu'après de nouvelles perquisitions. Comme il n'y fut pas plus heureux que dans les premières, il craignit qu'il n'y eust quelque chose de surnaturel dans le Voleur prétendu. Le Billet qui estoit venu par la Fenestre sans qu'il eust pu découvrir qui l'avoit jetté, luy frapa l'esprit. Sa Femme estoit soupçonnée d'avoir de terribles connoissances; & quelque tendresse qu'elle luy marquast, il ne sçavoit s'il pouvoit se croire en sûreté avec elle. Ces reflexions l'occupèrent toute la nuit. Il cacha ce qu'il en souffroit, & s'étant couché le lendemain à son ordinaire, toujours remply des fâcheuses pensées qui le tourment-

toient,

toient , il crût entendre quelqu'un parlant tout-bas à sa Femme. Il presta l'oreille , se saisit de son Epée , & sautant à la Ruelle d'où venoit le bruit , il s'y sentit accabler de coups sans trouver personne. Sa Femme fit l'étonnée , & luy demanda la cause de son transport. Il n'estoit pas en estat de luy repondre. La certitude qu'il eut par cette nouvelle épreuve que l'Ennemy qui s'accoutumoit à le regaler de ses faveurs estoit invisible, luy donna un si grand sujet de s'effrayer, qu'il en demeura sans connoissance. Un prompt secours le fit revenir. Il ordonna à ses Gens, de le veiller , & passa le reste de la nuit comme il put, sans vouloir parler sur son accident. Le lendemain il se retira chez un Amy, où une violente fièvre qui le saisit,

fit ; fit quelque temps douter de sa vie. Toute la Ville fut informée de ce qui luy estoit arrivé, & personne ne le blâma d'avoir fait divorce avec sa Femme. Il est resolu à ne retourner jamais avec elle, & le haste de terminer ses affaires pour s'éloigner de Nion. Il faudroit presque donner dās la ridicule opinion des Gnomes & des Silphes, pour n'estre pas embarassé de cette aventure. Elle a dequoy exercer vos raisonnemens. Je vous ay nommé le lieu. Il vous sera aisé de sçavoir si j'adjoute rien aux circonstances.

Je vous marquay simplement la dernière fois que Monsieur le Cardinal de Retz estoit mort. Un si grand Homme merite un Article des plus étendus. Il s'appelloit Jean - François - Paul

Septembre 1679. F

de Gondi, & estoit Fils de Philippe-Emanuel de Gondi General des Galeres, Chevalier des Ordres du Roy, Frere du premier Archevesque de Paris qui portoit ce nom. Ce Philippe-Emanuel avoit épousé Marguerite de Silly, Souveraine de Commercy, apres la mort de laquelle il se retira dans les Peres de l'Oratoire, où il a finy ses jours. Cette Dame estoit d'une vertu qui a peu d'exemples. Ce que je vay vous dire en est une marque. Elle n'avoit que deux Fils, avec lesquels estant venuë passer quelque tēps dans une de ses Maisons de Campagne, son Aîné monta un Cheval fougueux & sans bouche, qui l'emporta dans une Forest. Il y fut malheureusement déchiré, & son Corps trouvé par morceaux en divers endroits. La nouvelle estoit

estoit fâcheuse à porter à une Mere. Monsieur Vincent, qui a esté depuis General de la Mission, s'en chargea. Monsieur de Gondi estoit alors ou en Cour, ou sur les Galeres. Sitost qu'elle eut appris ce malheur, elle se jetta à genoux, & s'adressant à Dieu avec une constance presque incroyable, elle dit tout haut, *que comme il luy avoit plu de prendre l'Aîné, elle le supplioit d'agréer qu'elle luy consacra le Cadet.* Ce qu'elle demandoit luy fut accordé; & contre les maximes du monde, & les conseils de ses Proches, qui ne songeant qu'à conserver sa Maison, vouloient faire prendre la place de l'Aîné à ce second Fils, on le laissa dans la premiere condition à laquelle il avoit esté destiné. On l'envoya aux Etudes. Il s'y donna tout en-

tier. On peut juger avec quel succès, par les Sermons solennels qu'il fit, mesme avant que de les avoir achevées. Il voulut passer par toutes les rigueurs de l'Ecole de Paris. Il se fit Bachelier, se mit de l'Hospitalité de Sorbonne, & obtint enfin le premier lieu de la Licence, malgré les puissans obstacles qui se presenterent. Si son esprit avoit éclairé, sa magnificence n'éclata pas moins dans le Regal extraordinaire qu'il fit selon la coûtume qui se pratiquoit alors. Tant de merite obligea Mr l'Archevesque de Paris son Oncle à le faire son Coadjuteur. La Cour y consentit avec joye, & il repondit à ce choix par des soins si grands, qu'on luy confioit les plus importantes affaires du Diocese. Ses dernieres actions par lesquelles il croyoit servir son

Maistre,

Maître , avant esté mal interpretées , il ne songea plus aux choses du monde. Il n'eut pour objet que le bien de son Eglise & de son Troupeau ; & les diverses affaires qui survinrent, n'ayant pû luy faire perdre ses soins paternels , il les continua heureusement, qu'on crût les devoir reconnoître du Chapeau de Cardinal. Il fut le principal Instrument qui agit pour obtenir de Sa Majesté l'honneur qu'on eut de la revoir dans sa Capitale. Il luy arriva quelques disgraces, parce qu'il n'y a point de bon-heur certain , mais elles furent meslées d'assez de bonne fortune pour faire paroître toujours sa conduite , puis qu'il sceut briser ses fers sans violence , passer les Pais ennemis sans y rien negotier que la seûreté de

sa fuite , & se rendre à Rome aux pieds du Pere commun de la Chrestienté. Dans la douceur apparente de cette retraite, il ne laissoit pas d'estre tourmenté du desir de revoir son Prince, & de le servir ; mais ses loüables intentions ne pouvant produire sitost l'effet qu'il s'éprouveroit, il tourna ses soins du costé de la justice qu'il devoit à plusieurs Particuliers , & resolut de se vaincre sur sa magnificence naturelle , pour acquitter les grâdes sommes qu'il avoit esté contraint d'emprunter. Il vendit son Patrimoine, reduisit son Domestique à tres-petit nombre, & retrancha si bien sur toutes choses , qu'on a trouvé pour plus de trois millions quatre cens mille livres de Quittances de ses Debtes. Cette action de justice ne pouvoit manquer à sa pieté exem

exemplaire, & à la passion qu'il avoit souvent fait paroistre, de renoncer à toutes les grandeurs du monde, pour aller vivre & mourir dans une Retraite reguliere. C'est un dessein qu'il auroit executé, si ayant renvoyé son Chapeau de Cardinal, le Pape ne luy eust ordonné de le garder. Sa resignation à la mort a esté admirable. Il a employé ses derniers momens à des actes d'humilité, & voulu estre enterré à Saint Denys, hors le Chœur, & sur la main droite, sans aucune ceremonie. Il y a esté porté dans un Carrosse avec un seul Prestre, comme il l'avoit expressément demandé. Messieurs de l'Abbaye n'ont pas laissé de luy faire tous les honneurs qui luy estoient dus, & sont venus recevoir son Corps à la Porte de

la Ville. On a sçeu depuis sa mort une chose tres-particuliere. Le Pape luy avoit écrit depuis quelque temps , pour luy demander l'idée d'un parfait Cardinal , afin qu'apprenant de luy les qualitez qu'il jugeoit necessaires à le former , il ne fist aucun choix sans connoissance. La Lettre estoit pleine de marques d'estime pour Monsieur le Cardinal de Rets , qu'on assure avoir travaillé à cet ouvrage. Il est mort âgé de soixante & six ans. Pour connoistre les honneurs & l'ancienneté de sa Maison, il ne faut que consulter Monsieur d'Hozier , Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, Genealogiste de Sa Majesté , & Juge General des Armes & Blasons de France. Voicy de quelle maniere il en parle dans le Traité

par

particulier qu'il en a fait. Vous remarquerez, Madame, qu'il écrit *Rais*, & non pas *Rets*. Il doit ne s'y pas tromper, puis qu'il a veu la plupart des Contrac̃ts de cette Maison. De notorieté incontestable, Monsieur le Cardinal de Rais compte dans sa Famille depuis qu'elle est en France, trois Ducs & Pairs; quatre Generaux des Galeres, un Marechal de France, quatre Archevêques de Paris, trois Cardinaux, neuf Chevaliers de l'Ordre, & il sent couler dans les veines de ceux qui portent son nom dans ce Royaume, le Sang de Bourbon, d'Orleans, de Luxembourg, de Montmorency, de Launoy, de Silly, d'Amboise, de Vivonne, de Rieux, de Lannoy, de Clermont, de Rohan, de Saint Severin - d'Hangeſt & de Sarrebruche. Voicy ce qu'il dit dans un autre endroit. On

ne peut découvrir que Jérôme de Gondi Seigneur du Perron, n'ait esté Chevalier d'Honneur de la Reyne Catherine de Medici, & que Jean Baptiste Oncle de Jérôme de Gondi, qui estoit au troisieme degré d'Antoine de Gondi, Seigneur du Perron, Pere du Marechal, estoit Maître d'Hôtel, premierement de Monsieur le Dauphin, & du Roy Henry II. Charge possédée par les Personnes de haute qualité. L'on ne peut nier que cet Antoine de Gondi n'ait épousé Marie de Pierrevive, Gouvernante des Enfans de France, Fille de Nicolas de Pierrevive, & de Jeanne de Turin, & petite Fille d'Amédée de Pierrevive & de Françoise de Birague, dont le nom est très illustre en France & en Italie. Nous avons en main l'Original du Contrat de Mariage de Marie de Gondi,

Gondi, Fille d'Antoine Sieur du Perron & de Marie de Pierrevive, avec Nicolas de Grillet Seigneur de Bessey, & de Pomiers, Comte de S. Trivier, célébré au Château de Blois le 19. Juillet 1551. entre les mains de Jacques de Beton Archevesque de Glasco, en presence de Monsieur le Dauphin, & de la Reyne d'Ecosse Dauphine. Ce Contrat de Mariage donne à Antoine de Gondi Sieur du Perron, Pere de la Mariée, la qualité de Maître d'Hôtel de Monsieur le Dauphin, & de Marie de Pierrevive sa Femme, la qualité de Gouvernante des Enfants de France; & ce qui est à remarquer, c'est que Marie de Gondi, quoy que Fille, estoit déjà avant son Mariage, Dame d'Honneur de Mesdames Isabeau & Claude, Filles de France. Vous noterez que ce Mariage au temps duquel toutes

ces

ces qualitez estoient déjà dans la Maison de Gondi, fut contracté douze ans devant l'avenement à la Couronne de Charles IX. de qui le Mareschal de Rais estoit Favory. Cette Marie de Gondi épousa en secondes Noces Claude de Savoye, Comte de Pontalhier. Le mesme Monsieur d'Hozier dit encor ailleurs. . . . Ceux qui sont versez dans les Genealogies, sçavent que la Maison de Gondi a toutes ses Alliances immediates en Italie, sans compter les autres que nous marquerons dans nostre Histoire, qui luy en donnent de mediates avec tout ce qu'il y a de Princes en Italie, & mesme dans l'Europe. Le Prioriste de Florence, commencé l'an 1281. que tous les Historiens avoient estre le depositaire le plus fidelle des Genealogies, & qui est un Abregé des Archives

Publi

Publiques de la Ville en ce qui touche les Dignitez nous marque qu'en l'an 1176. Fort de Gondi Fils de Belliqueux, estoit un des Senateurs; Qu'en 1256. René de Gondi signa la Paix avec les Pisans; Qu'en 1290. Balde de Gondi eut de grands Emplois dans la Republique; Qu'en 1438. Simon de Gondi fut Souverain Prieur & Seigneur; Que Charles en 1451. Mariotto en 1461. Bernard en 1500. & Laurens ensuite, eurent la même Dignité, & que Bernard fut en 1525. Gonfalonier, Charge répondante dans la Republique de Florence, à la Dignité de Doge dans la Seigneurie de Venise. Les Curieux peuvent voir dans le Prioriste, que tout le monde sçait estre un Ouvrage plus ancien de pres de trois cens ans que la faveur du Mareschal de Rais, si ce que je dis n'est pas veritable.

ritable. Il y a plusieurs Copies de ce Livre en France. Je remarque aussi qu'Helene Fille de Simon de Gondi, fut mariée l'an 1455. à Jean Salviasi, qui eut pour petite Fille Marie Salviasi qui épousa le Grand Leã de Médicis, Aîné de sa Maison, un des plus renommés Capitaines de son temps, élevé déjà par ses Predecesseurs à de grandes dignitez, & à des biens immenses en Italie, & Pere du grand Duc Cosme. Si les Curieux recherchent les Quartiers du Roy, de l'Infante d'Espagne, du Roy d'Angleterre, de Monsieur de Savoie, ils trouveront que le nom de Gondi a l'honneur d'y avoir sa place, & dans un lieu, & dans un temps, où la plus acre médifance qui se soit faite de la Maison de Médicis, avoue qu'elle estoit déjà dans un tres-grand lustre.

Vous

Vous aurez sans-doute appris que Monsieur le Marquis de Segnelay, Secrétaire d'Etat, a épousé Mademoiselle de Matignon. Monsieur l'Evesque de Lisieux l'ancien, Commandeur des Ordres du Roy, en fit la Cereemonie le 6. de ce Mois, assisté de Monsieur l'Evesque de Lisieux son Neveu. Monsieur le Marquis de Segnelay estoit arrivé le jour précédent avec Monsieur le Comte de Gagey Matignon. & avoit esté reçu par une grande Troupe de Noblesse qui alla au devant de luy, & par toute la Bourgeoisie de Lisieux sous les armes, au bruit du Canon & de la Mousqueterie. Le mérite de cet illustre Marié vous est connu. Je vous en ay déjà parlé plusieurs fois, ou plutôt je vous ay laissé entendre parler le Public,

vous

vous ayant toujours envoyé les
mesmes choses qu'on m'écrivoit
de ses grandes lumieres , & de
son activité pour le service du
Roy. Les louanges données par
des Témoins qui ne cherchent
point à estre nommez , ne peu-
vent estre suspectes , puis qu'el-
les ne sont qu'un témoignage
qu'on rend à la verité Mademoi-
selle de Matignon , aujourd'huy
Madame la Marquise de Segne-
lay , n'est pas moins considérable
par les avantages de sa Person-
ne , & son air également doux
& noble , que par la grandeur
de sa Naissance. Tout le monde
sçait que du côté paternel , elle
peut compter dans sa Maison
cinq ou six Chevaliers de l'Or-
dre , depuis le Maréchal de Ma-
tignon, un des plus grands Hom-
mes de son Siecle; & que du côté

mater

maternel, elle a l'honneur d'avoir eu pour Ayeule Eleonor d'Orleans ; Princeſſe de la Maifon de Longueville, qui eſtoit Fille d'une Marie ou Marguerite de Bourbon ; Tante de Henry I V. La Feſte qui ſuivit ce Mariage , fut des plus pompeuſes. Monsieur le Duc de Beauvilliers, & Madame la Duchefſe de Chevreuſe , s'y trouverent ; & Monsieur de Matignon , Lieutenant de Roy en Normandie , fit connoiſtre par une dépenſe digne de luy , qu'il n'oublioit rien pour honorer en la perſonne de Monsieur de Segnelay ſon Gendre , le Fils de Mr Golbert Miniſtre d'Etat. Ce grand Homme alla attendre cette Compagnie à Sceaux le Lundy 11. de ce Mois. Elle rempliſſoit neuf Carroſſes à ſix Chevaux , & trouva dans la magnifique

fique Reception qui luy fut faite avec un ordre admirable , que jamais personne ne ſçeut mieux que luy faire les honneurs de ſa Maïſon. On paſſa à Sceaux le Mardy entier , & ce fut un jour où rien ne manqua de tous les plaiſirs qui peuvent accompagner une grande Feſte. Il y eut dans la belle Chapelle faite par Monſieur le Brun, une excellente Muſique de la compoſition du Sieur Oudot. Chacun en ſortit tres-ſatisfait. Vingt quatre Violons ſe firent entendre pendant le Dîné. Vous jugez bien que tous les Repas furent ſomptueux. On prit en ſuite le divertiffement d'un petit Opéra en Muſique. Rien ne pouvoit mieux convenir au lieu , puis qu'il fut chanté dans le Cabinet de l'Aurore , & qu'il repréſentoit les Amours de
certe

cette Déesse & de Titon. Comme le Prologue en a extrêmement plu, il n'a pu échapper à quelques mémoires heureuses. C'est par là qu'il m'est tombé entre les mains. Je vous l'envoie, afin que vous partagiez en quelque façon les plaisirs de cette Feste. Ce Prologue estoit chanté par l'Aurore.

L Ors que mes feux naissans ont de
 l'Astre du Jour
 Annoncé le pompeux retour,
 Et sur ceux de la Nuit remporté la vi-
 ctoire ,
 Je viens dans ces Jardins où tout char-
 me les yeux ,
 Y trouve tant d'appas, qu'à peine puis-
 je croire
 Avoir quitté les Cieux.


 Le Maître de ces Lieux touché de mes
 vœux ,
 M'a fait élever ce Palais,
 Et m'en a consacré la demeure charmante.

D'autres Divinités ont brigué cet honneur ;

Mais on pouvoit juger que la plus diligente

Luy toucheroit le cœur.



*Nous méprisons tous deux les douceurs
du Sommeil ;*

Avant le lever du Soleil,

*A d'illustres travaux notre employ nous
appelle ;*

*Pour le plus beau des Dieux je renonce
au repos,*

*Il veille incessamment pour la gloire im-
mortelle*

De notre grand Héros.

La Promenade qui se fit sur la grande Piece d'eau en octogone, succeda à ce divertissement de Musique. On s'embarqua sur trois petites Galeres peintes & parées magnifiquement. Après qu'on se fut promené quelque temps sur l'eau, on vint voir l'Orange-rie;

rie ; c'est un lieu fort agreable & tres-bien peint. On en sortit pour aller faire un tour de Jardin ; & Monsieur Colbert ayant ramené la Compagnie au mesme lieu comme pour le traverser, elle fut extraordinairement surprise d'y voir un Théâtre tout dressé, une fort belle Décoration , des Lustres allumez , & des Sieges pour une grande Assemblée. Cela parut un Enchantement, parce qu'on n'avoit pas mesme veu de Comédiens dans la Maison. La Troupe du Roy du Fauxbourg S. Germain, joua *le Mitridate* de Monsieur Racine. Cette Piece fut si bien representée, que Monsieur Colbert dit qu'il n'avoit jamais esté plus satisfait de la Comédie. On monta de là à une grande Salle , où le Soupé estoit préparé, & d'où l'on vit en suite
un

142 M E R C U R E

un Feu d'artifice le plus beau & le plus agreable qui ait esté veu depuis fort longtemps. Il estoit composé de deux Corps de Feu, l'un d'air, & l'autre d'eau. Le premier estoit dans un fond, hors les Jardins du Chasteau de Sceaux. On l'avoit dressé sur cinq lignes de six Quaiſſes chacune de Fusées de partement & de doubles Marquises, qui sont trente Quaiſſes de 4. 6. 8. 10. & 12. douzaines de Fusées chacune. Sur la dernière de ces lignes estoit une Girande de 36. douzaines de Fusées. A costé de toutes ces Quaiſſes, il y avoit cent douzaines de Pots à feu qui tiroient avec toutes les Fusées; & derriere le Feu, plusieurs Chevaliers où estoient posées 36. grosses Fusées d'honneur qui furent tirées trois à trois avāt le Feu d'air.

Celuy

Celuy d'eau estoit dans le Jardin sur le bord du Canal , composé d'une Pyramide de vingt-six pieds de haut sur seize de large , à laquelle on avoit attaché quinze Soleils ; & sur les bords du Canal estoient cinquante douzaines de Fusées d'eau qui furent tirées dans le mesme temps de la Pyramide , derriere laquelle il y avoit une autre Girande de 30. douzaines de Fusées doubles Marquises , qui fut tirée la dernière.

Les Fusées d'eau & les Soleils, font d'une composition toute autre que celle des Fusées d'eau qu'on a veuës jusques icy. C'est le Sieur Gervais qui en est l'Inventeur. Il en a fait plusieurs épreuves devant le Roy & Mr Colbert, avec toute la satisfaction qu'il en pouvoit souhaiter.

Le

Le lendemain toute cette illustre Compagnie vint à Paris, où les deux Familles se separèrent, avec une si égale satisfaction de ce Mariage, qu'on auroit peine à dire laquelle des deux en montre le plus.

Monsieur le Marquis de Segnelay, avec Madame la Marquise sa Femme, & Madame Colbert, alla à Fontainebleau, où Sa Majesté luy fit connoistre par beaucoup de témoignages obligeans que cette alliance luy estoit fort agreable. Il devoit partir bientoist apres pour Provence par ordre du Roy, pour y remplir les devoirs de sa Charge, dont il s'acquie avec la plus parfaite application. C'est dans ces voyages que ses lumieres sur le fait de la Marine, ont toujours surpris les plus éclairez.

Il

Il ne reste plus qu'à vous apprendre de quelles Personnes la belle Assemblée de Sceaux étoit composée, il y avoit du costé de Monsieur de Matignon.

Monsieur l'Evesque de Lisieux l'ancien, grand Oncle de la Marée. L'estime que ses grandes qualitez luy ont acquise, est trop generale pour ne vous estre pas connuë.

Monsieur l'Evesque de Lisieux son Neveu. Il remplit tres dignement la place que Monsieur son Oncle luy a bien voulu mettre en dépost, & ne se fait pas moins admirer par sa fermeté à maintenir la discipline Ecclesiastique dans son Diocèse, que par le bon exemple qu'il donne, & par sa magnificence pour la décoration de son Eglise & de son Palais Episcopal.

Septembre 1679.

G

Madame de Matignon la Doüairiere. On peut dire d'elle que si la force de son esprit luy fait meriter beaucoup de loüanges, on ne luy en peut trop donner pour sa conduite. C'est elle qui a rendu cette Maison aussi florissante que nous la voyons, & qui par ses soins & par sa sage œconomie, a menagé les grands Biens qui en soutiennent l'éclat.

Monsieur de Matignon, Pere de la Mariée. Il est Lieutenant de Roy en Normandie, & d'un merite qui le fait également aimer & respecter par la Noblesse & par les Peuples.

Madame de Matignon sa Femme. Elle est de la Maison de la Lutumiere. Sa vertu & la bonté de son esprit ne brillent pas moins que la piété extraordinaire dont elle a laissé des impressions

sons à Mesdames de Torigny & de Segnelay ses Filles, par la grande & sage application qu'elle a toujours eüe à les élever en Personnes de leur naissance.

Monsieur le Comte de Torigny. Il ne se distingue pas moins par sa bonne mine & par son air noble, qu'il s'est toujours distingué par sa valeur & par les autres qualitez qui luy font soutenir le nom de Torigny avec tant d'éclat. Il est Frere de Monsieur de Matignon dont il a épousé la Fille, & a presentement la Survivance à sa Charge de Lieutenant de Roy en Normandie.

Madame la Comtesse de Torigny. Elle a une douceur admirable dans sa Personne, & de l'esprit autant qu'on en peut avoir.

Monsieur le Comte de Gaçey. Il est tres-bien fait, fort sage dans

sa conduite , & a fait éclater sa valeur dès sa plus tendre jeunesse. Ce qu'il fit en Candie sous Mr de la Feuillade en est une preuve. Il alla l'Epée à la main , attaquer les Turcs jusque dans leurs Retranchemens , & y reçut un coup au visage dont il porte encore l'honorable marque. On luy rend justice quand on le regarde comme le digne Heritier des grandes qualitez de l'autre Comte de Gagey son Frere , qui avoit acquis tant de reputation à la Cour & dans les Armées, & que le Roy honoroit de ses bonnes graces & de son estime. Il reçut un coup mortel à la Bataille de Senef , dont il mourut quelques jours apres. Celuy dont je vous parle luy a succédé au Commandement du Regiment de Vermandois.

Mada

Madame la Marquise de Nevet. Elle est Veuve de Monsieur le Marquis de Nevet, & Sœur de Monsieur de Matignon. C'est une des plus belles Femmes de France, & qui n'est pas moins recommandable par la bonté de son cœur & de son esprit, que par les charmes de sa personne.

Madame la Comtesse de Coigné. C'est une autre Sœur de Monsieur de Matignon, Femme de Monsieur le Comte de Coigné-Franquetot, qui commande un des Regimens du Roy. Elle a de la beauté, de l'esprit, & de cet esprit doux & agreable qui se fait aimer par tout.

Il faut presentement vous parler de ceux qui se trouverent à cette Feste du costé de Monsieur Colbert.

Mademoiselle de Blois. Tout

G iij

ce qu'on peut dire de cette Princesse, ne sçauroit donner qu'une idée tres imparfaite de son merite. On voit briller dans ses yeux l'auguste Sang qui l'anime, & elle est d'une beauté & d'une grace si extraordinaire, qu'on ne la peut voir qu'avec autant d'admiration que de surprise.

Monsieur Colbert. Ce grand Ministre est au dessus de toutes loüanges, & il en merite par tant d'endroits, que j'ay tous les jours de nouvelles occasions de vous en parler.

Madame Colbert. Sa vertu & ses grandes qualitez sont conuës de toute la France, & la sagesse de sa conduite est marquée particulièrement par la bonne éducation qu'elle a donnée à Mademoiselle de Blois, une des plus parfaites Princesses du monde.

Messieurs

Messieurs les Ducs de Chevreuse , de Beauvilliers , & de Mortemar, Gendres de Monsieur Colbert , avec Mesdames leurs Femmes, Mr l'Abbé Colbert Docteur de Sorbonne , & Monsieur l'Ambassadeur Colbert, President à Mortier. Je vous ay parlé de ce dernier dans cette Lettre , & du merite de tous les autres , dans plusieurs Articles que vous avez veus en divers temps.

Monsieur le Comte de Menarts. Il est Frere de Madame Colbert, Maistre des Requestes, & Intendant pour le Roy en la Generalité d'Orleans. Il fait paroistre tant de conduite & d'esprit dans les Emplois que sa Majesté luy donne, qu'il ne faut pas s'étonner s'il est si generalement estimé.

Madame de Menarts sa Femme. Elle est belle, & joint une fort

grande douceur aux charmes de sa personne.

Madame de Sommery, Sœur de Madame Colbert, & Mademoiselle de Sommery sa Fille. Elles ont paru dans cette Feste avec beaucoup d'avantage, & ont admirablement soutenu celui qu'elles ont d'estre d'une Famille toute illustre.

Madame de Bellisani. Elle s'est acquis l'estime particuliere de Mr & Madame Colbert, & on ne le peut, sans avoir infiniment du merite.

Voila, Madame, ce que j'avois à vous dire d'un Mariage dont je sçay que je ne pouvois vous apprendre trop de particularitez. Pour continuer à vous entretenir agréablement, je vous fais part de deux Madrigaux inpromptu qui ont esté veus de toute la
Cour

Cour. Je ne doute point que vous ne leur donniez la mesme approbation qu'ils y ont reçeuë. L'un est de la spirituelle Madame le Camus à Monsieur de S. Aignan, qui luy en avoit déjà envoyé plusieurs. Cet illustre Duc que la force & la delicatesse de son Esprit ne distinguent pas moins que les avantages de sa Naissance, y a fait réponse sur le champ par les mesmes rimes, à l'exception de la seconde qu'il a changée.



A MONSIEUR
LE DUC DE S. AIGNAN.

M *On cœur depuis longtemps s'estoit
accoutumé
A souffrir qu'on m'aimast sans en estre
alarmé ;*

G v

154 MERCURE

*Mais je sens depuis peu que sa peine est
extrême,*

*Je croy qu'il craint que l'on ne m'aime.
Je le surpris hyer avans la fin du jour
S'entretenant avec l'Amour,*

*Ils paroissent tous deux en grande intel-
ligence ;*

*Il m'en fait encor un secret ;
Dés qu'il me l'aura dit, si vous estes dis-
cret ,*

Je vous en feray confidence.

REPONSE DE MONSIEVR LE DUC DE S. AIGNAN A MADAME LE CAMUS.

M *On cœur depuis longtemps n'est plus
accoustumé*

*A ces marques d'amour dont j'estois si
charmé,*

*On ne m'en donne plus sans une peine ex-
trême ;*

S'il arrive au matin qu'on m'aime,

On s'en repent avant la fin du jour,

Tant je suis mal avec l'Amour.

*Ne laissons pas pourtant d'estre d'intelle-
gence,*

Le

*Je sçay bien garder un secret ;
 Et si l'on ne me veut comme un Amant
 discret ,
 Je suis propre à la confidence.*

J'ajoute icy des Paroles mises
 en Air depuis peu. J'en ay fait
 graver les Notes pour vous.

AIR NOUVEAU.

A *Aimables Lieux , paisible Solitude,
 Seuls Confidens de nos derniers
 adieux ,*

*Soyez témoins de mon inquiétude,
 Soyez témoins des pleurs que font couler
 mes yeux.*

*Le bel Objet qui me les fait répandre ,
 Hélas ! mérite bien mon ardeur & mes
 soins ;*

*Il a comme moy le cœur tendre ,
 Aimables Lieux, vous en estes témoin.*

N'attendez pas, Madame, que
 je m'acquite de l'Article que je
 vous ay promis de Madame la
 Du

Duchesse d'Osnabrug , selon le merite de cette Princesse. Elle en a tant , que quoy que je vous en puisse dire d'avantageux , je vous la feray toujours mal connoistre. Elle a profité du temps que Monsieur le Duc son Mary employe à prendre les Eaux sur les Frontieres du Brabant , pour venir en France *incognito*. Le plaisir de se rendre aupres de Madame l'Abbesse de Maubuisson sa Soeur, & en suite aupres de Son A.R. Madame, dont elle est Tante , joint à celuy de voir le plus grand Roy & la plus belle Cour du monde , a esté un puissant charme pour l'attirer. Elle est belle , de la plus agreable conversation qu'on puisse estre , & d'un enjouement à ne pouvoir souffrir les Melancoliques. Elle fait un Conte avec une grace toute par

particuliere , & de la maniere la plus plaifante. C'est d'ailleurs une des plus habiles Princeffes d'Allemagne pour les Affaires. Dans tous les voyages qu'elle a faits en Italie , elle a esté l'amour & l'admiration de tout le monde. Elle parle parfaitement Latin, François, Italien, Efpagnol, Allemand, Anglois, Holandois, & écrit en toutes ces Langues, mais particulièrement en la noftre, avec toute la politeffe qu'un long ufage peut faire acquerir. Elle eft Fille de Frederic V. Electeur Palatin , furnommé le Victorieux, qui fut fait Roy de Boheme en 1618. & qui avoit époufé Elizabeth Fille de Jacques Roy de la Grand' Bretagne , Princeffe des plus spirituelles de fon Siecle. C'est par là que la Maifon Palatine eft alliée à celle d'Angleterre & de Dannemarc. De ce Ma-

riage sont sortis Charles-Louïs Electeur , Pere de Madame , le Prince Edoüard , Pere de Madame la Duchesse, mort il y a quinze ou seize ans, (il avoit épousé Anne , Fille de Charles Duc de Mantouë & de Nevers ;) Henriete , qui mourut un peu apres qu'elle eut épousé le Prince de Transilvanie ; le Prince Robert, qui est un des Princes du temps qui a le plus de capacité pour les beaux Arts & pour les Mathématiques ; le feu Prince Maurice son Cadet ; & les Princesses Elizabeth , Louïse , & Sophie. Les Sçavans ont été obligez d'avouer que les Sciences n'ont rien de relevé , ny la Peinture de fin & de delicat , dont ces trois Princesses n'ayent de tres-particulieres connoissances. La premiere est Abesse d'Hervvord en Vvest-phalie,

phalie, (ce sont Chanoinesses Lutheriennes;) la seconde Abbessé de Maubuisson; & la dernière, qui est celle dont je vous parle, a épousé le Prince Ernest-Auguste de Brunsvic, Evêque d'Osna-brug. Je vous ay déjà dit dans quelqu'une de mes Lettres, que cet Evêché est possédé successivement par un Catholique & un Protestant. Celuy qui le possède aujourd'huy est Frere du Prince George-Guillaume Duc de Zell, & du Prince Jean-Frederic Duc de Hannover. Ces Princes aiment tellement nos manieres, que la plûpart de leurs Officiers sont François. Ils font la seconde Branche de la Maison de Brunsvic, qui tire son origine de celle des Guelphes, & qui ne cede en ancienneté à aucune. Elle avoit ses Terres le long de l'Elbe, quand elle

elle suivit la fortune d'Alboin Roy des Lombards en Pannonie, & en suite en Italie, d'où ils chasserent les Gots , & donnerent leur nom à la Gaule Cisalpine, deux cens ans avant Charlemagne. Cette Famille fit alors acquisition de la Seigneurie de Modene. Ainsi celle d'Este est de cette même Maison. Guelphe V. Fils du Marquis de Ferrare , qui en estoit aussi, eut l'Investiture de l'Heritage par l'Empereur Henry IV. La Branche Aînée a la Principauté d'Anneberg & de Vvolfembutel, qui sont des Places tres-fortes.

Cette Maison compte dans ses Alliances sept Filles de Roys, une d'Empereur, quatre Princesses Electorales , & cela , depuis que les Princes ont la qualité de Ducs de Brunsvic , qui leur fut donnée

donnée en 1252. par l'Empereur Frideric I. Elle a eu encor en mariage des Princesses Palatines, des Duchesses de Brabant ; de Saxe, de Cleves, de Poméranie, de Meklebourg ; de Vvirtemberg, de Saxe-Latüembourg, de Holstein & de Berg, des Marquises de Brandebourg, des Landgravines de Hesse, & des Princesses d'Anhalt. Elle a aussi donné trois de ses Princesses à des Roys, une à un Archiduc, plusieurs à des Electeurs, & beaucoup aux Princes de l'Empire.

Monsieur le Comte de Toulangeon, Frere de feu Monsieur le Maréchal Duc de Gramont, est mort depuis quelques jours. Comme je vous ay déjà parlé de sa Maison en plusieurs occasions, je vous diray seulement, pour ce qui regarde sa Personne, qu'il
 avoit

avoit de l'esprit, & qu'il a fait autrefois conoistre à des Gens qui en avoient infiniment, qu'il estoit tres éclairé sur les affaires. Il a fait Madame la Marquise de S. Chamont sa Sœur, son Heritiere. Sa Lieutenance de Roy de Basse-Navarre a esté donnée à Mr le Comte de Gramont, qui a eu permission de la vendre. Mr le Comte de Rebenac-Feuquieres l'a achetée quarante mille écus. Sa Majesté luy a donné un Brevet de retenue de cinquante mille livres en consideration de son merite & de ses services,

Ce seroit icy le lieu, Madame, de vous faire la Relation des Ceremonies du Mariage de Mademoiselle, mais ma Lettre est déjà si avancée, que je ne pourrois l'y faire entrer sans estre obligé de remettre à une autre-fois

fois le recit de ce qui s'est passé au regard de cette nouvelle Reine, depuis le jour de son Mariage, jusqu'à son départ de Fontainebleau, pour prendre le chemin d'Espagne. Dans cette nécessité de vous faire attendre l'une ou l'autre Relation, j'ay crû que vous consentiriez avec d'autant moins de peine au retardement de la premiere, que je vous en ay déjà envoyé une du Bureau qui mérite toutes les loüanges que vous luy donnez. L'exactitude qui y paroist, & qui la fait rechercher de tout le monde avec beaucoup de justice, semble ne m'avoir rien laissé de nouveau à vous dire sur ce sujet. Cependant comme il échape toujours mille choses aux yeux les plus clairvoyans, & à la memoire la plus heureuse, j'espere

pere que ce que je vous ay promis, & que je vous promets encore de nouveau, fera tout different de ce que vous avez déjà veu, à la reserve du Corps qui ne sçauroit estre que le mesme. Tous ceux qui ont eu rang à la Cerémonie y seront nommez; tous les Habits des Fiançailles, & du jour du Mariage, décrits; quantité d'autres choses dépeintes; & enfin tout dans l'ordre où il a esté, sans que la moindre particularité y soit oubliée. Je fais graver une Planche que j'y joindray, & qui vous fera conoistre les places de tous ceux qui estoient dans la Chapelle. Ce soin & ces différentes recherches demande du temps, & c'est par cette raison qu'il est impossible de ne se pas méprendre aux circonstances, si elles

sont

sont en grand nombre, ou de n'en laisser échaper aucune, quand on est obligé de donner des Relations dans le mesme temps que les choses se sont passées. Je ne remettray pourtant pas la mienne jusqu'au Mois prochain. Vous l'aurez dans le septième Extraordinaire que vous recevrez le 25. d'Octobre ; & afin que vous soyez persuadée que je ne pers pas un moment pour tenir les choses prestes, j'ay déjà fait graver le portrait de la Reyne d'Espagne, sur le mesme dessein qui a servy à faire l'Habit qu'elle avoit le jour de son Mariage, & vous l'envoyeray dans le mesme tems.

Je viens à ce qui se fit le soir de ce grand jour, qui fut le Jeudy 31. d'Aoust. La Troupe des Italiens representa une de leurs plus plaisantes Comedies, qui a
pour

pour titre *le Medecin du temps.*
 Apres ce divertissement, le Roy
 fit passer les Reynes , & toute la
 Cour , dans la Galerie d'Ulisse.
 On l'appelle ainsi , à cause que
 les Travaux d'Ulisse y sont dé-
 peints en 58. Tableaux , dont
 les sujets sont tirez d'Homere,
 Leurs Majestez virent de là un
 Feu d'artifice , dressé dans la
 Court du Cheval blanc , par les
 soins des Sieurs Gervais , Ca-
 risme , & Morel, qui y avoient
 tous trois travaillé. Comme ils y
 ont fait entrer des choses nou-
 velles que l'artifice n'avoit point
 encor fait voir , vous ne serez
 pas fâchée d'en avoir la descri-
 ption. Ce Feu contenoit vingt
 toises de face sur autant de pro-
 fondeur. On fit douze lignes
 de quatre Quaiſſes de Fusées
 volantes de parterment , qui font

48. Quaisses, dont il y en avoit 36. de cinq douzaines de Fusées chacune, & douze de huit. On appelle Fusées de parterment les petites Fusées volantes. Entre ces quarante-huit Quaisses, il y avoit trois cens douzaines de Pots - à - feu , sans compter les Balons d'air. Dans le milieu de la face du Feu, estoit une Gerbe de cent trompes à feu , dont chacune jettoit des Serpenteaux par cinq reprises. Trois toises derriere estoit la Girande. C'est une espece de Tour, dans laquelle il y avoit cent grosses Fusées d'honneur, & tout autour huit Quaisses, chacune de douze douzaines de Fusées d'honneur doubles Marquises, qui sont Fusées de moyenne grosseur. A deux toises des deux costez de la Tour, on avoit dressé deux Bastions,

stions , composez chacun de cinq Quaisses. Autour du corps du Feu , on voyoit plusieurs Chevalets , sur lesquels il y avoit deux cens grosses Fusées d'honneur , & douze Fusées de gloire. Ces dernieres n'avoient point encor paru dans aucun Feu. Elles sont de l'invention du Sieur Gervais , qui a fait seul le Feu de Sceaux dont je vous ay parlé dans cette Lettre. Ces Fusées de gloire pesent environ treize livres chacune , & portent sur leurs testes jusqu'à neuf cens Serpenteaux , ou mille Etoiles.

Toute la Cour estant arrivée, on commença à tirer le Feu, par les deux cens Fusées d'honneur. On les tira six à six , & ensuite les douze Fusées de gloire l'une apres l'autre. Cela estant fait ,

le Corps du Feu se fit entendre avec un bruit surprenant, par les cent Trompes dont la Gerbe estoit composée. On fit jouer en mesme temps les Quaiſſes & les Pots à-feu des lignes. Tout fit son effet successivement, & ce fut par la Girande qu'on finit. Elle estoit de cent grosses Fusées d'honneur, comme je vous l'ay déjà marqué, & de deux cens seize douzaines de Fusées doubles Marquises, qui partirent toutes ensemble.

Le Feu d'artifice ayant agreablement diverty Leurs Majestez, Elles vinrent souper dans l'Apartement de la Reyne. Celle d'Espagne estoit à table, ayant le Roy à sa droite, & la Reyne à sa gauche. La Serviette luy fut donnée par Mr Sanguin Premier Maistre d'Hôtel; & Mr le Mar-

Septembre 1679. H

quis de Livry son Fils reçu en
survivance, la donna au Roy.
Après le Soupé, la nouvelle Rey-
ne se retira dans l'Appartement
qui luy avoit esté préparé. C'e-
toit celuy qu'occupoit la feu Rey-
ne Mere. Outre qu'il est tres-
beau de luy-mesme, il estoit orné
de Meubles si riches, qu'il en pre-
noit un nouvel éclat. Ce fut là
que pour luy faire honneur, le
Major des Gardes luy vint de-
mander le Mot par ordre du Roy.
Vous sçavez Madame, que c'est
ce qu'on appelle le Mot du Guet.
Les Commandans le reçoivent
de Sa Majesté, & à l'Armée ils le
prennent du General. Ils le don-
nent en suite aux Sentinelles qui
ont ordre d'arrester tous ceux qui
ne leur disent pas ce Mot. Ainsi
le Guet, & les Rondes qui se font
la nuit, ne pourroient passer s'ils
ne

né le ſçavoient. La Reyne d'Eſpagne fut fort agreablement ſurpriſe de la deference que le Roy avoit pour Elle , & des honneurs qu'il luy faiſoit rendre ; mais comme il eſtoit queſtion d'une choſe qu'elle ignoroit , elle demanda ce qu'il falloit faire. On luy répondit que l'uſage le plus ordinaire de France, eſtoit de donner le nom d'un Saint. On luy entendit dire en meſme temps *Charles* , & ce mot choiſy marqua d'autant plus les ſentimens de ſon cœur, que le Roy d'Eſpagne porte ce nom ; & qu'elle l'avoit épouſé ce meſme jour.

Le lendemain qui eſtoit le premier de ce Mois , cette Princeſſe alla chez la Reyne le matin , & l'aprèsdînée elle reçut les viſites de Mademoiſelle d'Orleans ; de

Madame la Grand' Duchesse de Toscane, & de Madame de Guise. Elle leur fit donner des Fauteuils, & les alla voir en suite dans leurs Appartemens.

Le soir il y eut Bal dans une grande Salle de l'Appartement de la Reyne d'Espagne. Cette Salle estoit tendue des plus riches Tapisseries du Roy, & éclairée de trente-trois Lustres de Cristal, qui faisoit admirablement briller de tous costez le nombre presque incroyable de Pierres, dont toutes les Dames avoient meslé l'ornement à leur parure. Sa Majesté s'y rendit avec un Habit à boutonnieres d'or trait, garnies par dessus de tres-petits Boutons faits d'or trait, Le fond en estoit d'un Droguet d'or tres-beau. On avoit brodé le plein de ce mesme Habit d'une

ne

ne Lisiere d'or, & une Cartifane
 aussi d'or, en marquoit les com-
 partimens. Le Baudrier estoit
 d'une broderie de mesme, tout
 plein & tout à fait riche; la Gar-
 niture, d'un tissu étroit or & vert,
 & le Chapeau garny d'un Bou-
 quet de Plumes vertes, un peu
 meslé. Le Roy mena d'ancer la
 Reyne d'Espagne; Monseigneur
 le Dauphin dança avec la Rey-
 ne; Monsieur avec Madame, &
 ensuite les Princes & Princesses
 du Sang. La jeune Princesse d'Os-
 nabrug, Fille de la Duchesse de
 ce nom, parut beaucoup dans ce
 Bal, tant pour sa beauté, que
 pour son bon air & ses manie-
 res aisées. Elle n'a que dix à
 onze ans, sçait déjà les Langues,
 dance tres-bien, touche le
 Claveffin avec une grace mer-
 veilleuse.

Le Samedi 2. de ce Mois, la Reyne d'Espagne reçut les Complimens de tous les Ambassadeurs & Envoyez Extraordinaires Mr le Comte de Vermandois , Mademoiselle de Blois, & Madame la Duchesse de Verneuil, allerent ensuite chez Elle. Elle leur fit donner des Chaises à dos. Monseigneur le Dauphin y alla à onze heures & demie. La Reyne entra un moment apres. Comme on n'avoit point averty la Reyne d'Espagne, elle ne put que la recevoir dans sa Chambre. Le Roy la vint voir presque dans le mesme temps. Elle en eut avis, & alla au devant de luy jusqu'à la Porte de son Antichambre. Il passa le premier, & un peu apres ils sortirent tous ensemble pour aller entendre la Messe. Elle y fut placée
sur

sur un Prie - Dieu entre Leurs Majestez , comme au jour du Mariage. L'apresdînée , le Roy alla chez Madame. Il y trouva la Reyne d'Espagne en Habit de Chasse, & estant monté dans une Calèche avec Elle & avec Madame , il les mena à la Chasse au Lievre. Ils vinrent de là se promener au bord du Canal La Reyne y estoit avec Mademoiselle d'Orleans, & Madame la Grand' Duchesse. La Comedie Françoisse succeda au plaisir de la Promenade. *Crispin Musicien* fut représenté ce soir-là, & divertit fort la Compagnie. Le Dimanche , Monsieur le Prince de Conty, & Mr le Prince de la Roche-sur-Yon, allerent voir la Reyne d'Espagne. Elle leur fit donner des Chaises à dos, ainsi qu'à Messieurs les Cardinaux de Bouil-

lon & de Bonzi, qui luy rendirent
visite en Rochet & en Camail.
Le Lundy, elle partit de Fontai-
nebleau, & apres avoir dîné au
Bouchet (c'est une Maison qui
apartient à Madame la Marqui-
se de Clairambaut, Dame d'Hon-
neur de Madame) elle arriva à
Paris. Elle estoit dans un Car-
rosse du Roy, avec Monsieur,
Madame, & Mademoiselle, ayant
pour escorte cent Gardes du
Corps, commandez par Mon-
sieur du Repaire Lieutenant, &
par deux Exempts. Monsieur
du Saussay Ecuyer du Roy, nom-
mé par Sa Majesté pour la con-
duire jusque sur la Frontiere,
estoit dans le second Carrosse. Ce-
luy des Ecuyers est appelé second
Carrosse, quoy qu'il precede
toujours. Les Gardes du Corps
avoient l'Epée haute quand elle

entra dans la Ville, comme quand ils sont à la suite de Sa Majesté. Le Peuple estoit en foule dans toutes les Ruës de son passage, & s'obstina à y demeurer, quoy qu'il fust fort tard, car à peine pouvoit-on distinguer les objets quand cette Reyne arriva. Elle trouva les Soldats des Gardes en haye devant le Palais Royal, leurs Officiers en reste, & des Sentinelles à la grande Porte en dehors; & en dedans proche de la Porte, des Gardes de la Porte rangez en haye. Dans la seconde Court au bas de l'Escalier, il y avoit des Archers de la Prevosté en haye, & des Cent Suisses le long du grand Degré, ainsi que des Gardes du Roy dans la Salle des Gardes de Monsieur, car ce Prince luy avoit cédé son Appartement. Des

Huissiers du Cabinet de la Chābre du Roy , s'estoient mis à toutes les Portes. Cet Apartemēt estoit magnifiquement meublé. Il y avoit dans une Antichambre une Tapissierie de Satin blanc de tres - grand prix, remplie de quantité de figures de la Chine, travaillées toutes avec de l'or, de l'argent , & de la soye. La Chambre qui suivoit estoit meublée d'un Brocard d'or. Il y avoit un Lit d'Ange de la mesme Etoffe, dont le Ciel estoit à pans, un grand Miroir d'argent , des Bras tout autour en forme de Plagues, aussi d'argent ; quantité de Vases & de Bassins de vermeil doré dans la Cheminée , aussi bien que sur deux Cabinets d'une tres - grande beauté. On passoit ensuite dās un petit Cabinet tout orné de Tableaux de prix, &

& l'on entroit, de là dans le grand Cabinet des Audiences. Il est impossible de rien voir de plus magnifique. Il estoit meublé de Brocard d'or & d'argent, à fond blanc, les fleurs fort relevées. Au haut de là Tapissérie, tout autour de ce Cabinet, regnoit un Point d'Espagne d'or d'environ un pied & demy. Le Dais estoit de la mesme Etofe, à la reserve qu'entre les lez du Brocard, il y avoit des bandes de Brocard tout or. Au dessous de ce Dais, presque de toute la hauteur, & la largeur de la queue, estoit un Miroir orné de grandes figures d'argent d'un prix extraordinaire. A costé de ce Miroir on voyoit deux grands Guéridons qui portoient de Girandoles. Il y avoit douze grands Bras en forme de Plaques, un grand Lustre à double

ble rang, quatre Miroirs moins grands que celui dont je vous viens de parler, plusieurs Guéridons avec des Girandoles; tout cela d'argent. Ce qui est ordinairement de bois aux Sieges en estoit aussi. Il y avoit encor quatre Cabinets garnis de Vermeil doré avec des Miniatures, tous chargés d'Argentierie. Ainsi on peut dire qu'on ne voyoit qu'or & argent dans ce Cabinet. Les deux grandes Galeries qui répondoient à ces deux Chambres, outre leurs Peintures & leurs Dorures, estoient ornées de quinze ou seize Cabinets tres-riches, & remplis de Miniatures. On voyoit tout le long de ces Galeries, plusieurs Lustres de Cristal, des Porcelaines, & des Cuvettes d'argent remplies de fleurs. Tout fut allumé au premier avis qu'on eut

eut de l'arrivée de la Reyne. Ainsi en entrant au Palais Royal, elle trouva toutes les Chambres & les Galeries de l'Appartement qui luy avoit esté préparé, éclairées de plus de quatre cens lumieres. L'effet que produisoient ces lumieres estoit si brillant, que toutes les Cours du Palais Royal paroissoient aussi éclairées que les Chambres mesmes. Tant qu'elle a demeuré à Paris, ce grand & superbe Appartement a tous les jours esté éclairé de la mesme sorte. Elle soupa en public dès le soir mesme de son arrivée, & elle y a presque toujours mangé jusqu'à son départ, quoy que la confusion ait esté si grande, qu'à peine pouvoit on respirer dans le lieu où on la servoit.

Le Mardy elle reçut les visites de Monsieur le Prince, & de Mon

Monfieur le Duc, & leur fit donner des Chaifes à dos. Monfieur le Cardinal d'Eftrées la vint voir le mefme jour. Il eftoit en Camail & en Rochet, & il eut pareillement une Chaife à dos. Cette Princeffe alla enfuite aux Carmelites du Fauxbourg Saint Jacques, voir la Mere Marie-Louïfe de la Mifericorde, autrefois Duchefle de la Valliere. Elle fe rendit de là au Val-de-Grace, où repose le Cœur de la Reyne Mere, qui luy avoit donné de fi obligeantes marques de tendrefle dans fon Testament. Au fortir de ce magnifique Monaftere, elle voulut voir les Filles de Sainte Marie du Fauxbourg Saint Germain, d'où elle revint au Palais Royal. Comme elle avoit efté en Def-habillé tout le jour, elle prit une Robe pour recevoir

voir Messieurs de Ville. Voicy dans quel ordre se fit leur Marche. Cent cinquante Archers alloient les premiers, leurs Officiers en teste. Ensuite paroissoient douze Archers portant quatre grandes Manes couvertes de Tafetas blanc, dont il y en avoit deux remplies de six douzaines de Flambeaux de Cire blanche, & les deux autres de six douzaines de Boëtes de Confitures seches, Apres les Presens, venoient six Carrosses où étoient Messieurs les Prevost des Marchands, & Echevins, revêtus de leurs Robes de velours my-parties, quelques Conseillers, & le Procureur du Roy de la Ville. A côté de chacun de ces six Carrosses, marchoient quatre Archers, dont il y avoit encor grand nombre à leur suite. Pendant que tout ce grand Corps estoit

estoit en marche, la Reyne d'Espagne mit un Habit couleur de cheveux, brodé d'argent, avec une garniture de Topases & de Diamans, & vint se placer sur une Estrade qui estoit au dessous du Dais du grand Cabinet, où je vous ay marqué qu'elle devoit donner Audience. Elle estoit accompagnée de plus de soixante Femmes de la premiere qualité, toutes tres-magnifiquement parées. Après qu'on eut fait paroistre les Manes que cette Princesse vit passer devant elle d'assez loin, Monsieur le Prevost des Marchands s'approcha pour luy faire son Compliment. La Reyne d'Espagne l'écouta assise, mais il parla debout, & non à genoux comme il a accoustumé de faire devant le Roy. Il luy dit, *Que ce seroit avec beaucoup*
de

de plaisir qu'ils luy témoigneroient la joye qu'ils ressentoient tous de la voir Reyne , si cette joye n'estoit moderée par le chagrin qu'ils avoient de perdre une des plus grandes Princesses du Monde; Que tout ce qui les pouvoit consoler dans cette perte , c'estoit de voir qu'elle alloit servir de lien pour unir plus étroitement les deux plus puissantes Monarchies de la Terre; Qu'elles avoient disputé quelques temps ensemble l'avantage de la posséder ; Que si l'Espagne l'avoit demandée avec grand empressement. la France ne s'estoit pas résolue à s'en priver sans beaucoup de peine , mais qu'enfin l'intérêt de toute l'Europe l'avoit emporté ; Que ces deux puissantes Nations avoient fait pour elle tout ce qui se pouvoit faire , l'une luy ayant donné la Naissance , & l'autre luy

luy ayant donné une Couronne; Que la Ville de Paris esperoit que quand elle seroit à Madrid, elle tourneroit quelquefois les yeux du costé des Montagnes; qu'elle se souviendrait de LOUIS LE GRAND, qui luy avoit procuré l'avantage d'estre Reyne, & qu'elle penseroit à un Pere dont elle avoit toujours reçu de fort grandes marques de tendresse, & qui n'estoit pas moins recommandable par sa valeur & par le merite de sa Personne, que par la gloire de sa Naissance. Il finit en disant, que c'estoit par le commandement du Roy, & au nom de tous les François, qu'il luy venoit offrir ses respects.

Ce Discours attira de grands applaudissemens. La Reyne en remercia Monsieur de Pomme-reüil Prevost des Marchands, d'un air qui luy fit connoistre qu'elle

qu'elle en estoit extremement satisfaite Il luy presenta en suite les Echevins , qui en reçurent un tres-favorable accueil.

Le mesme jour Mr le Duc de Pastrane luy donna le Present de Nôces du Roy d'Espagne. C'est une Boëte de Diamans de la grandeur de la main , faite en lozange, soutenüe d'un noeud de Diamans qui a sept ou huit brâches. Le Portrait du Roy d'Espagne est dessous. Cette Boëte est estimée deux cens mille écus.

Le Mercredy cette mesme Reyne alla à l'Abbaye S. Antoine, & entendit la Messe dans l'Eglise de la Maison Professe. des Jesuites. Elle avoit ce jour-là une Robe violete & or , toute garnie de Point d'Espagne, & estoit parée des Presens du Roy, & de la Boëte de Diamans dont je vous viens de parler. Mon

Monsieur l'Archevesque de Paris, conduit par Monsieur de Rhodes & par Monsieur de Saintot, la complimenta ce mesme jour à la teste de son Chapitre. Monsieur Joly Chantre, & Monsieur l'Abbé de la Motte Archidiaque de l'Eglise de Paris, estoient derriere luy, & les Chanoines en suite. La Reyne d'Espagne l'écouta debout. Il tourna son Compliment sur ce qu'il étoit juste que la voyant assise sur un des plus grands Trônes de l'Univers, apres une Ceremonie des plus éclatantes & des plus augustes l'Eglise de Paris dont elle estoit Fille par le Baptisme, & qui l'avoit fait Chrestienne, luy vinst témoigner sa joye par sa bouche. Il fit en suite une courte description de tout ce qui brille dans la personne de cette Princesse, & dit, *Qu'il s'en falloit*
pen

pen que par un sentiment superstitieux , il ne crust que tant de perfections luy auroient fait meriter une Couronne , quand mesme elle n'auroit pas esté dueë à sa naissance ; mais que lors qu'il venoit à examiner son esprit, sa pieté, & sa prudence prématurée , il ne luy estoit plus permis de douter qu'elle ne la meritast par de si grands avantages. Il parla en suite de l'impression avec laquelle le Roy d'Espagne l'attendoit , de ce que le Roy avoit fait pour elle , de la tendresse de Monsieur , & marqua que c'estoit par l'ordre de Sa Majesté qu'il venoit.

Ce Compliment fut reçu avec de grands témoignages de satisfaction & d'estime ; apres quoy cet illustre Prelat remonta en Carrosse dans la grâde Court du Palais Royal , ainsi que tous
ceux

ceux qui l'avoient accompagné, & qui estoient venus dans quatre Carrosses de ses armes. La Reyne alla voir en suite l'Opera de *Bellerophon*, qu'on jouoit extraordinairement par son ordre.

Le Jeudy elle reçut les Complimens du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aydes, de la Cour des Monnoyes, de l'Université, des deux Chastelets, & de l'Election. Toutes ces Compagnies furent conduites à l'Audience par le Grand Maistre & le Maistre des Ceremonies; & comme elles avoient ordre d'y venir en Corps, & non par Deputez, elles montoient à un nombre presque infiny. Il y avoit plus de 200. Personnes du Parlement seul. Il estoit en Robes rouges, & chaque Corps avoit ses Habits de ceremonie. Le

Parlement estant au haut du grand Escalier, on le fit passer par l'Apartment de Madame. Il traversa en suite la grande Terrasse & la grande Galerie, & entra dans le grand Cabinet de la Reyne d'Espagne. On n'a jamais rien veu de si magnifique qu'étoient les Dames qui l'environnoient. Il y en avoit quatre Rangs sur l'Estrade à chaque côté de cette Princesse, & elles étoient toutes couvertes de Pierres, parce qu'après les Audiences elles devoient aller au Bal chez Monsieur de los Balbases. Le Lieutenant des Gardes estoit derriere le Fauteuil de la Reyne.

Monsieur le Premier President, dont le stile est si serré, qui ne dit pas un mot inutile, & qui faisant toujours entendre beaucoup de choses en peu de paroles,

les,

les , ne parle jamais fans charmer , dit , *Que le Roy n'avoit pas voulu pacifier seul toute la Terre , & qu'il vouloit que la Reyne d'Espagne en partageast la gloire avec luy.* Il adjouta , *Qu'on voyoit en Elle les sentimens d'Anne d'Autriche , & la vertu d'Henriete d'Angleterre.* Et apres s'estre étendu sur les grandes qualitez de cette Prince^{esse} que nous étions sur le point de perdre , il loua le Roy d'Espagne d'une maniere fort ingenieuse , & qui luy attira beaucoup d'applaudissemens. Il fit voir que la premiere Conquête de ce Monarque estoit grande ; qu'il commençoit à triompher avec beaucoup d'avantage pour luy ; que ce jeune Prince plaçoit si bien ses premieres inclinations , qu'on avoit lieu d'esperer que les suites de son Regne seroient heu-
reuses,

reuses, & qu'on devoit tout attendre de luy.

Monsieur Nicolai Premier Président de la Chambre des Comptes, fit rouler son Discours sur deux choses. Apres avoir donné quelques loüanges à la Reyne d'Espagne, & parlé à l'avantage de France, il dit, *Que les Princes de ce Royaume n'avoient qu'à combattre pour triompher, & les Princesses qu'à paroistre pour faire des Esclaves.* Il prit de là occasion de donner de nouvelles loüanges à cette Reyne, & dit, *Qu'elle avoit assujetty une fiere Nation qu'aucune Puissance n'avoit jamais pû abatre, & que l'Espagne pourroit par son moyen avoir un jour des Conquérens d'un Sang que l'on venoit de voir vainqueur de plusieurs Nations, & l'Arbitre de toute la Terre.*

Septembre 1679.

I

Monſieur le Camus Premier Préſident de la Cour des Aydes, s'étendit ſur la jaloſie que les autres Nations auront à l'avenir de l'Eſpagne , ce qu'il fit d'une maniere toute ingenieuſe, marquant fortement pour la Compagnie, qu'elle ſe ſouviendrait toujours du mérite de cette nouvelle Reyne.

Il n'eſt pas beſoin, Madame, de vous dire beaucoup de choſes touchant le Compliment de ce Préſident, pour vous perſuader qu'il fut beau. Je vous ay entreteñuë plus au long de ceux qu'il a faits au Roy, & vous ſçavez qu'au jugement meſme de toute la Cour, peu d'autres les ont égaiez par leur ſolidité & par leur bon gouſt.

Mr Chauvry Premier Préſident de la Cour des Monnoyes,
parla

parla apres Mr le Camus, & s'entendit sur les Alliances que les Enfans de la Reyne d'Espagne feroient quelque jour avec la France. Ce Président reüssit à son ordinaire.

Mr de Lait Recteur de l'Université de Paris, fit son Compliment en suite. Il passe pour un tres sçavant Homme , & c'est une qualité que personne ne luy dispute. Si tost qu'il eut cessé de parler, Monsieur le Camus Lieutenant Civil, parut. Il y avoit eu quelque différent entre les Officiers des deux Chastelets à qui présideroit en cette rencontre , à cause que Mr le Camus servoit au nouveau Chastelet ; mais on fit voir qu'il avoit esté décidé qu'en toutes sortes de Cerémonies les deux Corps se joindroient. & qu'il porteroit toujours la pa-

role. Voicy les mesmes termes dont il se servit. Son Compliment fut si court, qu'on n'eut pas de peine à le retenir.

MADAME,

Régner avec plus d'éclat par ses perfections que par le brillant de sa Couronne; joindre aux graces de la Nature toutes les beautez de la Vertu, & toutes les divines qualitez dont une grande Ame puisse estre remplie; se servir de sa toute puissance pour se faire aimer, plutôt que pour se faire craindre, charmer également les Cœurs & les Esprits; surpasser la grandeur de sa Naissance par son propre merite.

C'est, Madame, le Portrait le plus fidele que nous puissions faire de Vostre Majesté, & que nous puissions conserver en la perdant.

Toute

Toute l'Assemblée qui avoit esté tres-attentive, se récria en mesme temps, qu'on ne pouvoit rien entendre de plus galant, ny de mieux imaginé. Vous demeurerez d'accord, Madame, qu'outre qu'il y a de la beauté dans ce Compliment, il a l'avantage d'estre original en sa maniere, & vous sçavez de quel prix sont les Originaux. Il s'en trouve peu, & ils meritent d'autant plus d'estre estimé, qu'il y a longtemps qu'on nous veut persuader qu'on ne sçauroit plus rien dire de nouveau.

Mr de Bauffan, Président des Elûs, parla ensuite, & dit, *Que bien qu'ils fussent des derniers à venir rendre leurs hommages à la Reyne d'Espagne, ils auroient peut-estre été les premiers à luy témoigner la joye qu'ils avoient de la voir Reyne, s'ils avoient pû se laisser conduire par la*

seule ardeur de leur Zele ; Qu'ils avoient sujet de se réjouir de ce Mariage avec toute la France, & mesme avec toute l'Europe, puis que s'il survenoit quelques diférés entre les deux plus puissantes Couronnes de la Terre, elle seroit une habille & agreable Médiatrice ; qu'elle sçavoit de quelle maniere il falloit toucher le cœur du Roy, & qu'elle en cōnoissoit les endroits sensibles ; qu'on n'ignoroit pas le pouvoir qu'elle avoit sur celui du Roy d'Angleterre ; & qu'ayant autant d'esprit, de mérite, & de beauté qu'elle en avoit, elle ne manqueroit pas de crédit sur le cœur du Roy son Epoux.

Les Complimens finirent ce jour-là par celui de Mr de Baufsan. Il faut remarquer que tous ceux qui parlerent pour les Cours Souveraines, monterent sur l'Estade où étoit la Reyne, & que les autres

autres ne parlerent qu'au bas de l'Estrade. Une demy-heure apres que toutes ces Audiencies furent finies, la Reyne d'Espagne, Monsieur, Madame, Mademoiselle, & toute leur Cour, allerent chez Mr le Marquis de los Balbases, qui leur avoit preparé une grande Feste. L'Habit de la Reyne d'Espagne estoit violet, avec une Broderie or & argent fort delicate. Elle avoit une Jupe jaune toute brodée d'argent. Ce n'estoient que Diamans sur cet Habit. Il y en avoit de fort gros aux Poirçons de sa Coiffure. Monsieur avoit un Habit de Brocard or & argent. Toutes les Boutonnieres de son Juste-à-corps estoient de Diamans, & de Perles; & les Boutons, de Diamans. L'Habit de Madame estoit gris, tout garny de Rubis & de Diamans. Mademoi-

felle estoit aussi fort parée, & il
 n'y avoit aucune des Filles d'Hô-
 neur de Madame qui n'eust quan-
 tité de Pierreries. Toute cette
 brillante Cour partit du Palais
 Royal, dans plusieurs Carrosses
 magnifiques. Celuy de la Reyne
 d'Espagne estoit precedé de son
 Carrosse des Ecuyers, des Ar-
 chers de la Prevosté, & des cent
 Suisses que Sa Majesté luy avoit
 donnez. Les Valets de pied du
 Roy, & les Gardes du Corps l'en-
 vironnoient; leurs Officiers estoient
 à cheval derriere. Madame la
 Comtesse de Soissons, Madame la
 Princesse de Bade, Mesdames les
 Duchesses de Bracciano, de Foix,
 de Sully, de la Ferté, & plusieurs
 autres Dames de la premiere qua-
 lité, s'estoient renduës en mesme
 temps chez Mr l'Ambassadeur. Il
 reçut la Reyne d'Espagne ac-
 compagné

compagné de Madame l'Ambassadrice, de Mr le Duc de Sesto, & de Madame la Duchesse de Saint Pierre, qui la conduisirent dās le Jardin, où elle entendit un Concert de Voix, & d'Instrumens. Ce Concert finy, toute la Cōpagnie passa dans un Sallon où l'on avoit fait dresser un Theatre. La Troupe du Roy, appelée de Guenegaud, y representa *Phedre & Hippolite* de Mr Racine. Quelques Airs Italiens servirent à distinguer les Actes. Pendant la Comedie, on donna la Collation dans des Corbeilles fort galantes qui demeurèrent aux Dames. Mr l'Ambassadeur en presenta à genoux à la Reyne. La representatiō du *Sicilien* ayant finy les Divertissemens du Theatre, on monta dans l'Apartment d'enhaut. Le grād nombre de lumieres qu'il é-

clairaient , répandoit une tres-
grande clarté dans la Court &
dans le Jardin. On admira en pas-
sant la magnificence d'un Buffet
qui occupoit tout le Pourtour du
Sallon où il avoit esté dressé. La
Reyne d'Espagne se mit à table
dans une Salle où repondoit ce
Sallon, & se plaça entre Monsieur
& Madame. La Table estoit de
vingt cinq Couverts. Sa Majesté
fut servie par Mr l'Ambassadeur;
Monsieur , par Mr le Marquis
Imperiale ; Madame , par Mr le
Duc de S. Pierre ; & Mademoi-
selle , par Mr le Marquis Spino-
la. Il y eut une telle profusion de
Viandes , qu'on fait monter le
seul article des Ortolans à mille
Ecus. On servit en même temps
une autre Table pour les Sei-
gneurs qui avoient suivy la Rey-
ne. Au sortir de ce magnifique
Repas,

Repas , elle passa dans l'Apartement de Madame l'Ambassadrice, qu'elle admira pour la richesse & la somptuosité de ses Meubles ; apres quoy elle se rendit dans la Salle qu'on avoit preparée pour le Bal. La Tapissierie étoit d'un Velours vert, tout couvert de Broderie or & argent. La Reyne fut menée par Monsieur ; Madame , par Mr le Grand ; & Mademoiselle, par Mr le Duc de S. Pierre. On dança pendant deux heures , & la Reyne en se retirant , témoigna beaucoup de satisfaction à Mr l'Ambassadeur. Le Vendredy elle alla à la Messe à Nostre-Dame, & fut reçeuë par Mr l'Archevesque, en Chape & en Mitre. Il luy donna l'Eau-béniste, luy presenta la Croix à baiser, & luy fit un Compliment fort court sur sa pieté. Il le tourna sur

ce

ce qu'elle ne feroit pas seulement dans les Annales, mais que la vertu luy feroit avoir la place au Livre de Vie. Il la conduisit jusqu'à son Prie-Dieu, où il luy donna la benediction, & se retira. Elle fut reconduite apres la Messe par Monsieur l'Abbé de la Motte Archidiacre, qui l'entre tint jusqu'à son Carrosse. Elle ne pouvoit assez s'étonner de la foule incroyable du Peuple qu'elle decouvroit de tous costez. En montant en Carrosse elle dit à Mr l'Abbé de la Motte, qu'elle se recommandoit aux Prieres du Chapitre. L'apresdînée elle alla à Saint Cloud, avec Monsieur & Madame, & y demeura jusqu'au Dimanche dixième de ce mois qu'elle en partit pour aller à Versailles; apres avoir esté haranguée par le Chapitre de S. Cloud.

Cloud. Monsieur Bontemps la traita de la part du Roy, comme il avoit fait quelques jours auparavant Madame la Duchesse d'Osnabrug, & Monsieur le Duc de Pastranc. Je vous parlay le mois passé de Monsieur Bontemps, & vous appris de quelle maniere se font ces Regals. Le soir de ce mesme jour la Reyne d'Espagne revint à Paris, & trouva tous les Meubles de son Appartement, qui estoient d'Été quand elle arriva de Fontainebleau, changez en meubles d'Hiver d'une magnificence extraordinaire. Le Lundy au matin elle alla voir Madame l'Abbesse de Montmartre; & l'apresdînée Mr le President Barantin la complimenta à la teste du Grand Conseil. Voicy de quelle maniere il luy parla.

MA

MADAME,

Je ne sçay de quelle maniere l'Espagne pourra reconnoistre les deux bienfaits qu'elle reçoit en si peu de temps de la liberalité du Roy. Le seul present de la Paix doit épuisser toute sa reconnoissance. Quels seront ses sentimens, Madame, à la vue de Vostre Majesté, qui est le second present infiniment plus estimable que le premier ? Quoy que l'Espagne se vante que le Soleil éclaire toujours quelque partie de ses Etats, elle ne trouvera jamais dans cette vaste étendue dequoy payer le prix d'un si riche Tresor. Mais si son Trône dans sa plus haute élévation semble au dessous du merite de V. M. le Roy qui l'occupe, Madame, est digne d'elle par la grandeur de son amour. Quelle impression ne fera pas.

pas la presence de V. M. sur un cœur déjà si vivement touché du seul récit de vos grandes qualitez? Il n'est pas facile de s'imaginer la joye & les agrémens qui accompagneront la premiere entrevue de deux Personnes également dignes d'estre aimées. Il ne nous reste, Madame, qu'à joindre nos vœux à ceux de vos Sujets, pour demander au Ciel qu'il repande ses faveurs sur un Mariage aussi auguste; & nous esperons que les fruits glorieux qui en doivent naistre, mettront un jour l'Espagne en état de s'acquitter envers la France, & nous feront reparer la grandeur de la perte que nous cause aujourd'huy l'éloignement de Vostre Majesté.

On donna à ce Compliment les applaudissemens qu'il meritoit. Le Grand Conseil s'estant retiré,

retiré , Messieurs de l'Academie Françoisé eurent leur tour, & furent écourez comme les Compagnies Souveraines. Monsieur Boyer Chancelier de la Compagnie , porta la parole , & dit,

MA D A M E,

L'Academie Françoisé , qui s'est toute consacrée à la gloire du Roy son Auguste Protecteur , doit prendre part à celle de Vostre Majesté. Comme il y a entre vos deux Personnes sacrées une étroite liaison , & une communication mutuelle de grandeur , nous ne pouvons pas ignorer quels sont les respects & les hommages que nous sommes obligez de vous rendre.

*Tout cet éclat qui environne
notre*

nostre Grand Monarque ; rejaillit sur vostre Personne par le privilege de vostre Naissance , qui vous rend la premiere Princesse de son Sang ; la Fille d'un Prince tres accomply , d'un Prince l'unique & digne Frere de LOUIS LE GRAND , d'un Prince aimable dans tous les temps , intrépide dans la Guerre, aimable dans la Paix ; & aujourd'huy Vostre Majesté fait rejaillir sur la Personne du Roy les honneurs que vous recevez en devenant la Reyne d'une des plus belles Parties de l'Europe , & la glorieuse Epouse d'un des plus grands Roys de la Terre.

Mais il ne faut pas s'arrester à ce titre de Reyne , tout éclatant & tout auguste qu'il est. Nous contemplons Vostre Majesté sous une idée plus avantageuse. Nous la regardons

gardons comme le précieux lien des deux premières Couronnes du Monde, comme la Dépôttaire du grand Tresor de la tranquillité publique. C'est Vous, Madame, qui devez contribuer plus que tout autre à la conservation de cette Paix achetée par tant de larmes & par tant de sang; de cette Paix qui est le chef-d'œuvre de nostre invincible Monarque, le plus grand miracle de son Regne, la félicité de tant de Peuples, & l'étonnement de toutes les Nations.

Après cela, Madame, que nous reste-t-il à vous dire? Pourra-t-on se l'imaginer? & V. M. Elle-mesme le pourra-t-elle croire, qu'il y a dans son destin quelque chose encor de plus grand & de plus admirable? Nièce du plus Grand Roy du Monde, Reyne d'un des vastes Empires de la Terre, & le gage le plus assuré

assuré de la réunion de deux Couronnes, ces titres ne suffisent pas pour remplir vostre Eloge. Il faut vous regarder, Madame, comme le prix dont la France veut récompenser l'Espagne du present qu'elle nous a fait de la Mere & de l'Eponse de nostre Grand Roy.

L'Espagne nous a presté le Sang d'Autriche, pour avec le Sang de Bourbon former nostre Heros ; la France preste à l'Espagne le Sang de Bourbon, pour donner des Héros à la Maison d'Autriche. LOUIS LE GRAND, LOUIS LE MAGNIFIQUE, ne se contente pas de donner la Paix à la Terre, & de donner en mesme temps à la Hollande, à l'Allemagne, & à toutes les Parties de l'Europe, la seûreté, la liberté, & l'abondance ; il a voulu, Madame, vous donner à l'Espagne, comme un present plus grand que la Paix mesme,

me, & comme le dernier effort de sa
magnificence.

Que d'honneurs, que de grandeurs
répandues, & ramassées sur Vostre
Majesté ! C'est ce que l'Académie
Françoise n'oubliera jamais. C'est
sous ces traits admirables, Madam-
e, qu'elle vous fera voir à toute
la Terre dans une des premières
places de ce Temple auguste, de ce
Monument éternel que nos Poètes,
nos Historiens, & nos Orateurs, éle-
veront à la gloire immortelle de
notre Protecteur.

Ce Compliment fut trouvé di-
gne de l'Académie Françoise.
C'est beaucoup de gloire pour
Monsieur Boyer, d'avoir si bien
soutenu l'honneur d'un Corps
qui ne doit rien produire que
d'achevé.

Après avoir reçu ces deux
Complimens, la Reyna alla ren-
dre

dre visite à Mademoiselle d'Orleans. En suite elle passa aux Pères de l'Oratoire, où le Pere Carmagnole Supérieur de cette Maison, la complimenta à la teste de toute la Communauté. Elle vit encor l'Opéra de *Bellérophon* dās une seconde Representation extraordinaire qu'elle en demanda. Le Mardy, qui estoit le jour de son départ, le Corps de Ville se rendit au Palais Royal. Elle en sortit tout en larmes sur les onze heures, & dit à Monsieur le Duc de Chartres, en l'embrassant, *qu'elle ne le reverroit jamais*. Mademoiselle s'évanouït presque dans cet adieu. Tout estoit en pleurs; & quand la Reyne parut dans la Place, les cris du Peuple furent si grāds, qu'elle ne put s'empescher d'en estre touchée. Elle abatit
sa

la Coife pour cacher ses larmes, & en fit verser à tous ceux qui la virent dans cet estat. Elle traversa ainsi Paris , précédée de la Marche dont je vay vous dire l'ordre.

Trois Cleres du Guet des Compagnies des trois cens Archers de la Ville , parurent d'abord à cheval avec leurs Casques de Cleres , & une Baguete à la main. Ils estoient suivis de trois Trompettes sonnant de leurs Cloches d'armes, qui precedoient vinge-cinq rangs d'Archers par quatre de front. Le Sr. Drouard leur Colonel estoit à leur teste, & faisoit mener devant luy deux Chevaux de main , ayant des Fourreaux de Pistolets & des Houffes d'une tres-belle broderie. Dans le troisieme des rangs estoient les trois Cornetes des
Com

Compagnies, & sur les aïsses, six
 Mareschaux des Logis. En suite
 marchoient les Huissiers de la
 Ville aussi à cheval & en housses,
 revestus de leurs Robes my-par-
 ties de drap ; puis le Greffier, &
 derriere luy, Messieurs les Pre-
 vost des Marchands, Echevins,
 & Procureur du Roy, avec leurs
 Robes my-parties de velours,
 Conseillers en Robes noires,
 Quarteniers & Dizeniers en
 Manteau noir, tous à cheval & en
 housse. Sur chaque aïsse, à costé
 du corps de Ville, estoient vingt-
 quatre Archers, Tout le reste
 marchoit à la queuë par quatre
 de rang, & formoit l'Arriegarde,
 avec deux Officiers à la teste. Les
 trois Guidons des trois Compa-
 gniës marchoient au troisiëme
 de ces rangs, ayant deux Trom-
 petes devant eux, qui sonnoient
 aussi

aussi de leurs Cloches d'armes. Il y avoit fix autres Mareschaux des Logis sur les ailles de l'Arrieregarde, & deux Officiers à la queue. Tous ces Archers avoient une Plume blanche, & leurs Cravates renouées d'un Ruban couleur de feu. Cette Marche precedoit le Carrosse des Ecuyers, apres lequel venoit celui de la Reyne, environné de Valets de pied, & d'Officiers des Gardes à costé. Les Gardes du Corps tenoient l'Epee haute derriere le Carrosse, qui estoit accompagné de plusieurs autres à six Chevaux. Messieurs de Ville avoient fait mener à la Porte par où la Reyne sortit, quantité de Boëtes, & vingt Pieces de Canon qui la saluerent quand elle passa. Elle eut cette mesme Escorte jusqu'au
bas

bas de la Montagne de Ville-Juif, où ayant fait arrester, elle pria Mr. le Prevost des Marchands de ne la pas conduire plus loin. Il descendit alors de cheval, ainsi que tous les Officiers de Ville, & luy fit son dernier Compliment, pendant lequel les trois cens Archers se mirent en haye. Cette Princesse, qui n'avoit point levé ses Coifes dans tout le chemin, les leva pour remercier Mr le Prevost des Marchands, & arriva le soir à Fontainebleau. Le Roy n'a rien oublié pendant le séjour qu'elle y a fait, pour luy adoucir le chagrin de son départ. Il y a eu tous les jours des Parties de Chasse & de Promenade, & Comedie tous les soirs, sçavoir une Italienne entre deux Françaises. Trois jours apres le re-

Septembre 1679. K

tour de cette Princesse à Fontainebleau, Monsieur le Duc de Pastrane y fit son Entrée publique en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. Il avoit quatre Carrosses de parade, dont il y en avoit un de Brocard d'or, avec des crépines de mesme. Tous les harnois des Chevaux, & tout ce qui est ordinairement de cuir, estoit de velours cramoisy, avec des Chifres de vermeil. Ses Livrées estoient d'écarlate, & pour ornement, un Galon aurore & vert meslé d'un autre or & argent. Il fut reçu comme tous les Ambassadeurs Extraordinaires des Couronnes, & logé dans l'Appartement de Mr de Louvoys, à qui son indisposition n'a pas permis de se trouver à Fontainebleau. Cet Ambassadeur y fut traité pendant trois jours, non pas

par

par presens, comme c'est la coutume d'en user pour ceux qui font leur Entrée dans une Ville, mais comme il se pratique lorsqu'on est à la campagne, c'est à dire, que les Officiers du Roy apprestèrent tout, & le servirent. Il eut le lendemain Audiance de sa Majesté avec les ceremonies accoustumées, & alla en suite chez la Reyne, chez Monseigneur le Dauphin, chez Monsieur, & chez Madame. L'aprèsdînée il alla chez la Reyne d'Espagne, non pas en qualité d'Ambassadeur, mais comme son Sujet, & il n'y fut point conduit par cette raison. Il luy donna une Lettre du Roy son Maistre, mit un genouil en terre, luy baisa la main, luy parla couvert comme Grand d'Espagne, & luy presenta D. Gaspard & D. Joseph ses Freres,

avec plusieurs Gentilshommes Espagnols. Ils se mirent à genoux , & elle leur fit l'honneur de leur donner sa main à baiser. Le 17. ce mesme Ambassadeur eut son Audiance de congé du Roy, & de toute la Maison Royale. Il partit avec le mesme éclat qui avoit accompagné son Entrée , & alla prendre la Poste à deux lieues de Fontainebleau. Quant à Monsieur de los Balbases , il n'eut son Audience de congé que deux jours apres; & comme ses soins ont beaucoup contribué au Mariage du Roy son Maistre , ce Prince l'a nommé pour conduire la Reyne en Espagne. Sa Majesté a fait présent à chacun de ces deux Ambassadeurs , de son Portrait dans une Boëte enrichie de Diamans. Chaque Boëte est estimée plus

plus de trois mille Loüis.

Le 16. on alla à la Chasse au Sanglier. La Reyne d'Espagne & Madame, accompagnées de toute la Cour, se trouvèrent à cheval dans les Toiles, & c'est ce qui rendit cette Chasse plus considérable que toutes les autres qui s'estoient déjà faites de cette nature. Le Roy & Monseigneur le Dauphin blessèrent plusieurs Sangliers à coups d'Epée, & attirèrent les yeux & l'admiration de tout le monde.

Le 17. la Reyne d'Espagne reçut les Complimens de plusieurs Résidens, Envoyez Extraordinaires, & Ambassadeurs, qui furent conduits chez Elle par Monsieur de Bonneüil.

Le 18. Elle essaya des Chevaux, & courut dans le Parc

avec la belle Mademoiselle de Vaillac , qu'elle honore de sa bien-veillance tres-particuliere.

Le 19. cette Princesse alla courre un Cerf , qui fut pris apres avoir donné tout le plaisir qu'on peut recevoir de cette sorte de Chasse. Elle n'en attendit pas la fin. Le Soleil fut si ardent ce jour-là , qu'il la contraignit de se retirer. Elle vint manger chez elle , & ayant reçu plusieurs Dames à qui elle fut bien-aise de dire adieu , elle leur parla d'une maniere si touchante , qu'elle tira des larmes de toutes. En suite elle fit habiller Mesdemoiselles de Pien-nes , pour monter à cheval avec elle , & Mademoiselle de Vaillac. Elle se promena le reste du jour autour du Parc. Toutes ces Courses n'estoient que pour pro

promener son inquiétude. Les réflexions continuelles qu'elle faisoit sur ce qu'elle se voyoit preste à s'éloigner du Roy pour toujours, la mettoient dans une agitation qui ne se peut concevoir. Elle vit le soir la Comedie. On jouoit *Sertorius*. Ainsi c'est par une Piece du grand Corneille qu'elle a pris pour la derniere fois ce divertissement en France. Quoy qu'elle l'ait toujours fort aimé, le trouble de son esprit ne luy laissa pas prêter grande attention. On la vit presque toujours pleurer, & elle s'abandonna tellement à sa douleur, que si on ne l'eust extraordinairement pressée, elle ne se fust pas mise au Lit de toute la nuit. Elle tint Mademoiselle de Vaillac embrassée long-temps; & comme elle luy a toujours

fait honneur de luy marquer beaucoup de tendresse, elle a voulu qu'elle l'ait accompagnée jusqu'à Orléans. Mademoiselle de Vaillac, a tant de belles qualitez pour se faire aimer, qu'on ne doit pas moins louer le juste choix de cette Princeesse, que la constance qu'elle a fait paroistre dans cette amitié. Vous jugez bien, Madame, qu'elle ne passa pas la nuit sans souffrir beaucoup. Elle ne pouvoit se résoudre à quitter le Roy, ny Monsieur; & l'inévitable nécessité qu'elle en voyoit, la mettoit dans un estat digne de compassion.

Le lendemain 20. jour du départ, ses inquiétudes & ses agitations continuelles, l'obligèrent à se lever des sept heures du matin. Monseigneur le Dauphin,

phin, Monsieur, & Madame, furent long-temps avec Elle dans la Galerie de son Appartement, pour tâcher à la consoler. Elle fit un léger repas un peu avant dix heures qu'elle alla à la Messe, où elle fut placée à son ordinaire entre le Roy & la Reyne sur le mesme Prie-Dieu. Son déplaisir redoubla pendant la Messe, & elle en sortit toute en pleurs. Les Carrosses du Roy l'attendoient au pied de l'Escalier appelé du Fer à Cheval. La Court du Cheval blanc où donne cet Escalier, estoit remplie de quantité de Carrosses à six Chevaux, & d'une partie des Troupes de la Maison du Roy. Les Gardes Françoises & Suisses en bordoient les passages des deux costez, & avoient derriere elles cent Gardes du Corps, les Gen-

darmes, les Chevaux-Legers, & les deux Compagnies des Mousquetaires. Toutes ces Troupes estoient d'une magnificence extraordinaire. Ce n'estoit qu'or & argent de toutes parts, & cela faisoit le plus bel effet du monde sur les diverses couleurs des Etofes des Juste-au-Corps, des Casaque, & des Houffes. Quand Leurs Majestez parurent, un triste silence commença à regner dans toutes ces Troupes. La douleur paroissoit sur tous les visages, & tous les yeux estoient tournez du costé du Carrosse où la Reyne d'Espagne alloit monter pour dire un eternal adieu à la France. Elle n'y monta pas sans faire connoistre ce qu'elle souffroit. Elle fut placée dans le fonds entre le Roy & la Reyne, & Monseigneur le Dauphin se

mit

mit dans l'autre fonds entre Monsieur & Madame. Les deux Portieres furent remplies, l'une par Madame de Montespan, & l'autre par Madame la Duchesse de Richelieu. Quand le Carrosse fut sur le point de marcher, le grand silence qui avoit regné cessa tout d'un coup. Les Tambours, les Trompetes, les Timbales, les Fifres, & les Hautbois des Mousquetaires, se firent entendre, & l'on ne peut rien s'imaginer de plus beau que ce qu'on vit quand toutes ces Troupes commencerent à se mouvoir. La Reyne d'Espagne estant sortie avec cette pompe, tous ceux qui remplissoient la Court, l'Escalier, & les Fenestres, demeurèrent comme immobiles en la perdant de veüe, & le silence reprit la place du bruit qu'on venoit

venoit d'entendre. On entra dans la Forest , & le Roy & les Reynes furent surpris de la trouver bordée des deux costez , deux lieux durant de Carrosses que l'envie de voir encor une fois la Reyne d'Espagne avoit attirez. Pendant ces deux lieuës, le Roy fit ce qu'il pût pour la consoler. On arresta par son ordre en un endroit appelle la Chapelle à la Reyne, & aussitost toutes les Troupes se rangerent en haye des deux costez, laissant une espace vuide au milieu. Dès qu'on eut fait alte , le Roy embrassa la Reyne d'Espagne , & luy dit adieu ; apres quoy il sortit du Carrosse, afin de luy donner lieu de prendre congé de la Reyne & de Monseigneur le Dauphin ; mais elle embrassa la Reyne avec tant de tendresse

&c

& tant de larmes , que le Roy voyant qu'elle ne la pouvoit quitter , fut obligé d'interrompre ses adieux pour luy dire qu'il estoit temps de partir , que ce retardement ne serroit qu'à luy faire mieux sentir son chagrin , & qu'elle devoit moins s'affliger, puis qu'elle alloit estre heureuse en Espagne. Cette Princesse sortit enfin du Carrosse toute en larmes. Le Roy luy donna la main, & la conduisit jusqu'à celui dont il luy a fait présent. Ce Prince l'embrassa encor une fois , & fut si touché de sa douleur , qu'il donna de visibles marques de la sienne. Ceux qui estoient les plus proches , ne purent retenir leurs larmes, & ce fut un spectacle assez nouveau de voir pleurer tant de Braves. Le Roy ayant mis la Reyne d'Es

d'Espagne dans son Carrosse, où Monsieur & Madame n'entrèrent qu'après. Elle revint à Fontainebleau avec la Reyne & Monseigneur le Dauphin. Cette Princesse continua sa route vers Orleans, escortée d'une Brigade de Gardes du Corps, & servie par les Officiers de Sa Majesté. Elle a pour Dame d'honneur Madame la Mareschale de Clerambaut, & pour Dame d'Atour Mademoiselle de Grancé, qui, quoy que Fille, a presentement le nom de Madame, à cause de cette qualité de Dame d'Atour. Monsieur le Prince d'Harcourt, & Madame la Princesse sa Femme, ont l'honneur de conduire cette Reyne. Leur Equipage est fort magnifique. Il est composé de quatre Carrosses, les deux premiers tres-riches, & traînez chacun

cun par huit Chevaux; le troisiéme de campagne; & le quatriéme, une Caleche, tous deux à six Chevaux. Ils ont trois Ecuyers, douze Pages. vingt-quatre Valets de pied, des Chevaux de main, des Mulets, & tout cela d'une propreté & d'un brillant qui répond admirablement à l'éclat de leur naissance. La Reyne d'Espagne emporte avec elle pour de tres grandes sommes de Pierreries & d'Argenterie. Je ne vous dis rien du Présent du Roy, parce que j'en dois parler dans ma Relation de la Cérémonie du Mariage. Celuy de Monsieur consiste en une Boëte de Diamans, composée de cinq grosses Perles & de cinq gros Diamans, en deux Crochets faits en noeuds de tres-grand prix, en un Colier d'une fort grande

grande beauté , & en plusieurs Ouvrages de vermeil doré , aussi curieux que bien travaillez. Elle emporte outre cela , six Robes à corps , dont la plûpart sont en broderie , huit Manteaux , vingt Jupes de dessous , plusieurs Habits de Chasse , des Pieces entieres de Brocard or & argent , & une Toilette admirable , avec quantité de tres-beau Linge , sans compter les Dentelles & cent autres choses. Je ne finirois point , si je voulois vous dire tout ce qui regarde ce Mariage. Cet Article seul auroit pû remplir ma Lettre , & je croy , Madame , que vous conviendrez que j'ay eu raison de remettre à l'Extraordinaire du 25. d'Octobre , la Relation des Cerémonies qui s'y sont faites.

Cependant comme la Paix est

au

aujourd'huy générale, je croy vous devoir envoyer des Médailles nouvellemen frappées sur ce sujet. La Face droite de la premiere, represente le Roy. Je n'ay point fait graver son Portrait, parce que je vous l'ay déjà envoyé plusieurs fois. Jettez l'œil sur le Revers. Vous y verrez la France assise tranquillement, ayant une Couronne sur ses genoux, avec ces mots, *Securitas Galliarum*. D'un costé de la seconde Médaille, on voit trois Figures. Celle du milieu est la liberté des Etats Generaux, representée en Déesse, tenant de la main droite une Pique qui a sur la pointe un Chapeau, & les Armes des Sept Provinces, qui sont sept Fleches attachées ensemble. Elle a sous ses pieds le Lyon Belgique, qui paroist estre

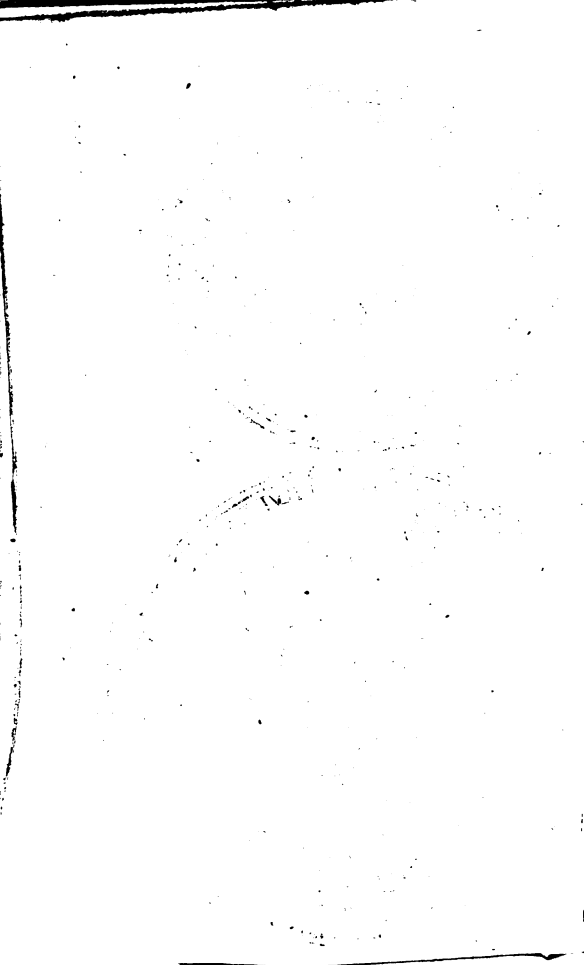
en

234 M E R C U R E

en repos. Les mots Latins, *Libertas Pacis soboles, &c.* n'ont pas besoin d'explicatiõ. Cette Déesse tient la Prudence embrassée de sa main gauche, ayant les Armes de la Ville d'Amstredam à son costé, & paroist recevoir la France sous la figure de la Paix. On la connoist aisément, au Rameau d'Olive qu'elle porte, à sa Corne d'abondance, & à sa Robe semée de Fleurs de Lys. Le Revers est un Soleil, dont les rayons couvrent les Ecussons de France & de Hollande. Ces deux Ecussons sont suspendus, & attachez avec un Feston & une Chaîne. Ce que vous voyez au dessous est la Ville de Nimegue en Perfil. Il y a dans l'Exerque 1678. & ce Vers Latin dans le tour.

*Occidit ad Rhenum, nascitur ad
Vahalim.*





Rien n'est plus fameux que ce qui s'est fait au Passage du Rhin. La Paix conclüe à Nimegue, où le Vahal passe, n'éclatera pas moins dans nos Histoires. Ainsi ce Monument est tres-glorieux au Roy.

Il s'est fait un fort grand Pary pour une Course, entre Mr d'Armagnac, & Mr le Duc de Vendosme. Plusieurs Personnes de tres-grande qualité se sont mis de ce Pary pour l'un & pour l'autre, & on le fait monter à plus de deux mille Pistoles. Mr de la Vallée Ecuyer de Mr d'Armagnac, couroit pour ce Prince, & montoit un Cheval blanc. Le nommé Robin Anglois, dont je vous ay parlé dans une autre Course, couroit pour Mr le Duc de Vendosme, & montoit un Cheval bay. Ils ont couru dans
la

la Plaine de Madrid, qui est enfermée dans l'enclos du Bois de Boulogne, en présence d'un nombre infiny de Spectateurs. L'avantage est demeuré à Mr de la Vallée.

Il me reste l'Article ordinaire des Enigmes, mais je ne vous en diray rien aujourd'huy, sinon que vos Amies ont deviné juste en expliquant les deux en Vers sur *le Nez & les Cartes*. Je remets les Noms de ceux qui les ont expliquées sur ces mesmes Mots, & les Explications qu'ils m'en ont envoyées en Vers, jusqu'à l'Extraordinaire que je vous promets. J'y suis obligé faute de temps & de place. En attendant que je satisfasse vostre curiosité là - dessus, je vous envoie deux autres Enigmes. La premiere est de Monsieur de Bonnecamp, de
Quim

Quimper; & l'autre de Monsieur
Clement, d'Amiens.

ENIGME

L Es Ouillets & les Violettes,
Sans entrer dans ce que je suis,
Et la plus belle des Planetes,
Ont composé mon Corps du beau sang de
Thérès.

Je me carre venant au monde,
Ma froideur est l'effet du chaud.
Quand je suis en festin, le plus delicat
gronde,

Si je n'y suis placé de la façon qu'il
faut,

Avecque les Catons j'ay de la simpa-
thie,

Mais quand par mal-heur je prends
feu,

L'éclate & fais du bruit. Dites-moy, je
vous prie,

Pourquoy l'on m'aime tant, & qu'on
m'aime si peu?

AU

AUTRE ENIGME.

Sans lumiere on me voit paroistre
Dans l'obscurité de la nuit :
Et celuy qui m'avoit fait naistre,
Est bien souvent par moy détruit.
Je ne puis avoir de demeure,
Qu'on ne renverse ma maison.
Je plais, déplais, presque à mesme heure,
Parce que j'agis sans raison.
Si vous desirez me connoistre,
Regardez-moy quand je m'en fuis ;
Au moment que je cesse d'estre,
Vous pouvez sçavoir que je suis.

Quant à l'Enigme en Figure,
Monsieur de Baumanoir Che-
vrêil ; Monsieur du Mont, Avo-
cat à Chaumont ; La Nayade, de
Grainvail , Mademoiselle Fan-
chon Pacot, de la Place des Cor-
deliers à Lyon ; Et le Sérieux
sans Critique , de Geneve , en
ont trouvé le vray sens. C'estoit
la Perle. Elle naist attachée à la
Conque,



CLYTIE ENIGME.

Conque , & on ne la pêche aux pieds des Rochers qu'avec de grandes risques pour ceux qui la cherchent. Ainsi elle est très-bien représentée par Hésione attachée à un Rocher ; & les Pêcheurs par Hercule.

Cette Enigme a esté encor expliquée sur *la Paix , le Diamant , la Pierre d'Aiman , le Miroir , le Printemps , l'Aube du jour , le Calme , la Pêche , la Vengeance , le Boulet de Canon , le Raisin tiré de l'Echallas par le Vandageur , & le Commerce par Mer.*

La Fable de *Clytie* vous est connue. C'est la nouvelle Enigme en Figure que je vous propose. On vient de me donner en Original quelques-unes des Harangues faites à la Reyne d'Espagne , dont je vous ay déjà parlé dans ma Lettre. Je vous
les

les enverray entieres dans celle
du Mois prochain, & vous feray
part en mesme temps des Festes
de Rheims, & d'une autre don-
née au Raincy. J'espere qu'on
m'enverra des Relations de
toutes les Villes où la Reyne
d'Espagne aura passé. Je suis,
Madame, vostre, &c.

A Paris ce 30. Septembre 1679.



